

Maintien en détention de Diomi Ndongala : l'OMCT et l'ACAJ saisissent Joseph Kabila

PAGE 5

N° 7069 du vendredi 14 juillet 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

De 42 à 80 fosses communes, plus de 3.000 morts

Massacres du Kasai : pas loin du génocide

P. 2



À HAUTE VOIX

Ventre affamé...

LE POTENTIEL

En République démocratique du Congo, la situation devient de plus en plus explosive. Sur le plan économique, la plupart d'indicateurs conjoncturels sont en train de virer au rouge.

(Suite à la page 2)

Surchauffe sur le marché des changes : le gouvernement au bout de souffle

PAGE 6

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

Éditeur
GROUPE DE PRESSE

Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo
La passion d'informer sans passion

Sommaire

Événement
Tragédie du Kasai : le gouvernement toujours sur la défensive
PAGE 3

Politique
Fermeture de la base de la Monusco à Walikale : les ONG s'y opposent
PAGE 4

Économie
Approvisionnement en pétrole : le nouvel ADG de SEP Congo se confie au ministre de l'Économie
PAGE 6

Communication
Avis de vente aux enchères de l'Ambassade de Namibie
PAGE 9

Monde
Recrutement, endoctrinement, structure financière de FETÖ
PAGE 13

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

À haute voix

Ventre affamé...

(Suite de la page 1)

Sur le terrain politique, l'annonce du report des élections prévues en 2017 a eu un effet de panique, alimentant davantage l'incertitude dans un contexte politique particulièrement tendu.

Le front social est en pleine ébullition. Dans la fonction publique, les agents et fonctionnaires de l'État menacent d'aller en grève. Ailleurs, dans certaines entreprises du portefeuille, la grogne sociale gagne du terrain.

Et l'annonce par la Céni (Commission électorale nationale indépendante) du report des élections a ravivé l'incertitude. Si la Céni a tenté de se défendre en se disant liée à la vérité des faits, ce n'est pas pour autant qu'elle a calmé la situation. Bien au contraire.

Décidément, la RDC a tout l'air d'un volcan endormi, prêt à entrer en ébullition à tout moment. Il suffit juste d'une petite étincelle pour que tout le pays s'embrase. Et, ce qu'il faut éviter, après toutes ces périodes de troubles et de guerres qui ont émaillé l'histoire de la RDC, c'est justement de jouer avec le feu.

Il reste cependant une grande inconnue. C'est la réaction du peuple, plus que jamais imprévisible. Clochardisé et affamé, le peuple est prêt à tout. C'est aussi une bombe à retardement qui peut exploser à tout moment. Ne dit-on pas que « ventre affamé n'a point d'oreilles ».

Ainsi, en réduisant ce peuple à la plus basse échelle de la vie, nos dirigeants ont commis une grave erreur. Appauvrir le peuple, comme on en a connu dans ce pays durant la 2^{ème} République n'est pas une bonne stratégie pour le faire taire. On ne sait jamais prédire sa réaction.

Une fois encore, la RDC se trouve à un tournant difficile de son histoire. La non-tenu des élections en 2016 et son report en cette année 2017 ont plongé le pays dans un trou noir. Désormais, en RDC, tout peut arriver. A tout moment. Et personne ne sait le prédire avec exactitude.

De 42 à 80 fosses communes, plus de 3.000 morts

Massacres du Kasai : pas loin d'un génocide

Les violences dans l'espace Kasai révèlent chaque jour qui passe l'étendue de la tragédie qui a fait au moins trois mille morts et mis en errance de plus d'un million déplacés internes et externes. Selon une dernière enquête menée par les équipes des Nations unies, 38 autres fosses communes ont été découvertes dans le Kasai, portant le bilan à 80 charniers depuis le déclenchement de ces tensions autour de septembre 2016. Dans le Kasai, on n'est plus loin d'un génocide.

LE POTENTIEU

Dans l'espace Kasai, qui regroupe les provinces issues du démembrement d'anciennes provinces du Kasai Oriental et Kasai Occidental, chaque jour qui passe apporte sa révélation. La toute dernière en date est la découverte par des équipes dépêchées par les Nations unies de 38 autres fosses communes dans les cités de Diboko et de Sumbula dans le territoire de Kamonia. Ce qui porte le nombre de fosses communes recensées à ce jour à 80.

LA BARRE FATIDIQUE

« A Diboko, la mission d'enquête conjointe a découvert 31 fosses communes probables dans quatre sites différents. A Sumbula, sept fosses communes probables ont été identifiées à deux endroits différents », a détaillé José Maria Aranaz, le directeur du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme en RDC.

Depuis les opérations d'épuration ethnique décrétée dans le Katanga par le régime finissant de Mobutu, jamais pareil drame ne s'est encore reproduit dans le Kasai. Rien que la chasse aux sorcières des Kasaiens dans l'ex-Katanga, environ 500 000 personnes avaient péri. Alors que cette plaie est loin de cicatriser, le Kasai revit un nouveau drame humanitaire. A ce jour,

le décompte est innombrable.

Les terres du Kasai sont encore loin de livrer leur secret, tant les révélations se succèdent concernant les fosses communes. 80, c'est le bilan actuel de charniers déjà recensés par les services des Nations unies. Pendant ce temps, à travers le monde, des dénonciations se multiplient sans que la communauté internationale ne prenne le devant pour mettre fin au cycle de violences dans le Kasai.

Au cours de ces violences, deux experts des Nations unies, l'Américain Michael Sharp et la Suédo-Chilienne Zaida Catalan, ont été tués en mars dernier pour avoir tenté d'enquêter dans ce qui paraît aujourd'hui comme un no man's land. A Kananga, l'auditorat militaire a ouvert un procès pour faire toute la lumière sur ce double assassinat. Ce n'est pas pour autant que les tensions sont retombées ; au contraire, ça et là, on continue à dénombrier des empreintes de massacres dans des coins isolés de l'espace Kasai.

Sans surprise, jeudi devant la presse, le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a réduit le nombre de nouveaux charniers découverts par les équipes onusiennes. Il a reconnu seulement « 10 » nouvelles fosses communes contre 38 déclarées par les enquêteurs des Nations unies. Toutefois,

Lambert Mende pressent qu'il pourrait y en avoir un peu plus dans tout l'espace. Se faisant prudent, il a dit laisser à la justice le soin d'en dire plus. « Je suis persuadé personnellement qu'il y en a même plus. Mais qui suis-je pour dire avec exactitude qu'il y a 38 fosses communes ? Nous voulons des faits. Laissons la justice travailler. (...) Nous avons encore beaucoup à faire. Nous appelons encore nos partenaires à apporter leur appui pour enquêter sur les fosses communes », a souligné le porte-parole du gouvernement.

Dans tous les cas, les divergences sur les chiffres ne peuvent rien enlever à l'entendue de la tragédie, moins encore obstruer les investigations sur un des drames les plus odieux de ces dix dernières années. Des Congolais sont en train de mourir en très grand nombre. Rester indifférent à ce drame ressemblerait à « non assistance à personne en danger ».

A Genève, où s'est réuni dernièrement le Comité des droits de l'Homme des Nations unies, les parties se sont juste limitées aux intentions sans détailler leur plan d'intervention pour stopper les massacres dans le Kasai.

Trop, c'est trop, clame-t-on dans différents coins de la République démocratique du Congo. De Goma jusqu'à Boma, de Kasumbalesa jusqu'à Zongo, des Congolais ne cachent plus leur désarroi sur ce qui se passe au Kasai.

LE DÉCOR D'UN GÉNOCIDE

Un drame se vit dans le Kasai. Pire, c'est un décor de génocide qui se met en place.

Depuis septembre 2016, date à laquelle ont été signalés les premiers affrontements entre les forces loyalistes et des miliciens proches du grand chef Kamuina Nsapu, c'est plus de 3 000 personnes qui sont déjà tuées.

A l'époque, l'épuration ethnique des Kasaiens dans le Katanga a occasionné la mort de plus de 500 000 compatriotes. Vingt après les tristes événements du Katanga, aucune action, ne serait-ce qu'au nom de la justice transitionnelle, n'a été engagée pour consoler le peuple meurtri du Kasai. Et comme si cela ne suffisait pas, le Kasai a renoué avec la violence. Malheureusement, derrière la traque des miliciens du grand chef Kamuina Nsapu et, en corollaire, le rétablissement de l'autorité de l'Etat, ce sont de paisibles populations, sans moyen de défense, qui sont fauchées. Leur sang crie justice.

Dans les grandes villes du Grand Kasai, notamment Kananga, Tshikapa, Tshimbulu et bien d'autres, des témoignages les plus sincères des déplacés de guerre et des réfugiés qui ont traversé la frontière angolaise, rapportent que des traques systématiques ont été organisées par les forces loyalistes, avec une fois comme principale cible la population civile.

Kinshasa, comme ailleurs en RDC, des langues se délient. Tous les ingrédients valident le rapprochement fait entre le drame qui sévit au Kasai et le génocide. C'est de plus en plus incontestable. Il est plus que temps pour le monde entier de se mobiliser pour venir en aide au peuple kasaien en danger d'extermination.

L'Onu pas convaincue par les arguments officiels

« Avec plus de 80 fosses communes identifiées (...), il est essentiel que l'enquête dépasse les auteurs matériels (des crimes) et identifie les responsabilités de commandement au niveau militaire et politique », a déclaré José-Maria Aranaz, directeur du Bureau conjoint de l'ONU aux droits de l'Homme en République démocratique du Congo (BCNUDH). L'ONU a annoncé mercredi la découverte de 38 nouvelles fosses communes au Kasai, région du centre de la RDC secouée depuis près de neuf mois par des violences, ce qui porte à 80 le nombre de fosses recensées par cette organisa-

tion.

Pour M. Aranaz, l'argument selon lequel ces violences relèvent de « l'action isolée des membres indisciplinés des forces de sécurité n'est pas convainquant ». « Il faut arrêter ces tueries », a-t-il ajouté.

Selon l'ONU, les dernières fosses communes ont été recensées dans les régions de Diboko et de Sumbula, dans le territoire de Kamonia (sud-ouest). Les violences au Kasai ont causé la mort de plus de 3.000 personnes, d'après des chiffres rassemblés par l'Eglise catholique et environ 1,3 million personnes ont fui leurs foyers dans cette ré-

gion, selon l'ONU.

POUVOIR CENTRAL FRAGILISÉ

Ces violences qui impliquent des miliciens, des soldats et des policiers, ont débuté en septembre 2016, un mois après la mort de Jean-Pierre Mpandi, chef tribal sous le nom de KamwinaNsapu, qui a ouvertement remis en cause l'autorité du gouvernement du président Joseph Kabila. KamwinaNsapu a été tué lors d'une opération militaire.

En mars, deux experts onusiens – l'Américain Michael Sharp et la Suédo-chilienne Zaida Catalan – envoyés par le secrétaire général de l'ONU

Antonio Guterres pour enquêter sur ces violences, ont été assassinés dans le Kasai central. Le procès de leurs assassins présumés est en cours à Kananga, capitale du Kasai-central. Le 6 juillet, huit militaires congolais avaient été condamnés à de lourdes peines dans l'affaire d'une vidéo montrant un présumé massacre de civils par des soldats au Kasai oriental.

Les violences dans le Kasai mettent à mal un pouvoir central fragilisé par une crise politique liée au maintien au pouvoir de M. Kabila au-delà du terme de son mandat qui expiré le 20 décembre.

LA LIBRE AFP/LP

Tragédie du Kasai : le gouvernement toujours sur la défensive

À part le massacre de Mwanza Lomba où sept militaires des FARDC ont été condamnés, la vérité n'a pas encore éclatée sur les tueries qui ont fait plus de 3 300 morts et 1,4 million de déplacés dans l'espace Kasai. Autant dire que le drame du Kasai garde encore tous son secret. Cependant, au fil du temps, les révélations ne font qu'étaler au grand jour l'ampleur des atrocités. Les dernières révélations en date de l'ONU ramènent à 80 le nombre de fosses communes. Comme d'habitude, le gouvernement est sur la défensive et conteste même ce chiffre.

LE POTENTIEL

C'est le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) qui a révélé, le mercredi 12 juillet au cours de la conférence de presse hebdomadaire des agences des Nations unies, la découverte de 38 nouvelles autres fosses communes «probables» à Diboko et à Sumbula dans la province du Kasai. Avec cette découverte, le nombre de fosses communes est désormais porté à 80. A cet effet, le BCNUDH a dit soutenir une mission d'enquête conjointe avec la justice militaire dans ce territoire de la province du Kasai.

Au lendemain des révélations de l'ONU, le gouvernement de la RDC est

monté au créneau pour contester le chiffre de 38 nouvelles fosses communes. Le ministre de la Communication et Médias et porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, ne reconnaît que 10 nouvelles fosses communes découvertes.

LE GOUVERNEMENT DOIT COOPÉRER

A l'heure actuelle, cette équipe mixte se prépare à se rendre à Mutshima où il est également fait état de 3 sites. Un travail de recherches est aussi programmé au Kasai Central où les corps de deux experts des Nations unies ont été retrouvés. Ce qui porte le nombre total de sites à 10 et non 38 (...). La justice congolaise a besoin

des témoignages et faits précis plutôt que des rumeurs et allégations ».

En effet, depuis le début des tueries dans le Kasai, le gouvernement reste sur la défensive. Déjà, un mystère entoure jusqu'aujourd'hui les circonstances de l'assassinat du chef Kamuina Nsapu. Ce meurtre est à la base de toutes les autres tueries et exactions que les provinces du Kasai connaissent jusqu'à ce jour. Aussi les exactions dans le Kasai sont-elles commises aussi bien par les militaires FARDC que par les insurgés, selon les Nations unies et l'Eglise catholiques. Les massacres de Mwanza Lomba, dans le Kasai Oriental, ont été commis par des militaires de l'armée nationale. Le gouvernement était le premier à contesté l'authenticité de la vidéo montrant des militaires, visiblement des FARDC, tirer sur des civils armés de couteaux.

Dès lors, on s'interroge sur ce que le gouvernement veut cacher dans le drame du Kasai. Des témoignages des victimes mettent en cause autant les forces nationales de sécurité que les insurgés se réclamant de Kamuina

Nsapu. L'Eglise catholique, à travers la nonciature apostolique de Kinshasa, a révélé que les exactions dans le Kasai ont déjà causé 3 383 morts. Les informations fournies par l'Eglise catholiques renseignent même que les forces gouvernementales ont totalement détruit 10 villages dans le Kasai.

Tant que le gouvernement sera sur la défensive, les soupçons tant des Congolais que de la communauté internationale pèseront sur lui. A part les sept militaires condamnés dans les massacres de Mwanza Lomba, la tragédie du Kasai n'a pas encore révélé tout son secret. Les auteurs intellectuels de ces tueries ne sont pas encore jugés. Le gouvernement, qui a accepté de coopérer avec les enquêteurs de l'ONU, notamment dans le double meurtre de deux experts onusiens, a tout intérêt à s'impliquer dans la manifestation de la vérité de tout ce qui se passe dans le Kasai. La vérité doit éclater aussi bien sur l'assassinat du chef Kamuina Nsapu, effet déclencheur de la tragédie que sur les morts révélés par l'Eglise catholique et l'ONU.

Santé des Chefs d'Etats africains: la transparence s'impose !

À l'image de l'Algérie, du Nigeria, du Cameroun et du Mali, plusieurs pays africains sont aujourd'hui plongés dans un non-dit sur l'état de santé de leurs dirigeants dont ils sont restés longtemps sans nouvelles. Le dernier en date fut l'absence pendant plusieurs semaines du Président Béninois Patrice Talon pour raison de santé avec une communication caractérisée par une dénégation et un amateurisme inacceptables. Pourquoi une telle tradition en Afrique et comment s'en affranchir ?

LA PEUR DE PERDRE LE POUVOIR

Le silence entretenu autour de la santé des Chefs d'Etats en Afrique a avant tout des origines culturelles. Dans la culture africaine, s'est enracinée au fil des siècles une tendance à cacher la maladie parfois même au sein de la famille pour ne pas inquiéter les proches ou encore pour ne pas «subir» la pitié des autres. Cette habitude a progressivement investi le champ politique et les arcanes du pouvoir, où la santé du Chef est géré dans une totale opacité. Cependant même si cette pratique est courante chez nous, elle n'est pas recevable comme arguments absolutoires dans la mesure où il s'agit de la personne du Président dont dépendent des millions de citoyens. En effet, un bon état de santé est une condition sine qua non pour la validité des candidatures et pour le maintien au poste de Président.

La plupart des chefs d'Etat africains ont déjà effectué plusieurs mandats et rêvent d'en faire davantage. Rares sont ceux qui préparent la relève et acceptent d'abdiquer. Un mauvais état de santé ou l'annonce d'une fin probable peut donc affaiblir l'autorité du Président et faire courir les proches

vers d'autres bords politiques, plongeant ainsi le camp présidentiel dans une guerre intestine. Très souvent, face aux inquiétudes de la population, il n'y a que l'omerta, ou des communiqués sur des opérations bénignes et des contrôles de routine. Les preuves d'un bon état de santé physique sont rarement apportées. Les courtisans et proches se lancent alors dans la dénégation et les menaces dans le but de cacher la vérité au peuple. Une vérité que le cours des événements finit par établir de façon irréfutable comme ce fut le cas au Togo et au Gabon.

Ces manœuvres sont inacceptables et ont pour unique dessein de repousser des menaces qui pourraient planer sur le maintien des postes. En Afrique francophone, le souvenir récent de coups d'Etat ou de guerres civiles liés à l'impréparation et l'absence d'anticipation d'une transition alors que le Chef d'Etat était invalide invite à approfondir l'analyse. Certains meurent brusquement durant l'exercice du pouvoir laissant un véritable chaos. C'est le cas de Lansana Conté dont le décès en 2008 a été suivi par un coup d'Etat alors même qu'une transition aurait pu être organisée avant sa mort. C'est aussi le cas de Félix-Houphouët Boigny dont la succession après son décès a plongé la Côte d'Ivoire dans une tourmente qui perdure à ce jour, et dont la face visible est un processus de réconciliation nationale en panne. Le décès ou les conditions de santé d'un Président sont trop stratégiques pour être cachées car conditionnant la stabilité du pays.

Au Nigeria, après le cas du Président Umaru Yaradua en 2008, le peuple se retrouve dans un contexte de recommencement avec la santé chancelante de l'actuel Président. Depuis

2015, l'actuel Président, Muhammadu Buhari a effectué quatre longs séjours médicaux à Londres. Depuis mai 2017, il y est à nouveau hospitalisé sans que les Nigériens en sachent la raison. Ce cas rejoint celui du Président Abdelaziz Bouteflika annoncé «temporairement indisponible» en raison d'une bronchite. Ce dernier n'a plus jamais quitté son fauteuil roulant et est absent de toute activité publique depuis 2014. Ils sont très nombreux ces chefs d'Etats africains ayant sciemment caché la gravité de leurs affections à leur peuple. Le manque de transparence sur l'état de santé des Présidents, a aussi pour corollaires les manœuvres des hommes de l'ombre qui font passer au nom du Chef d'Etat souffrant, des décrets, des décisions graves pour l'avenir politique et économique du pays, sans qu'il y ait aucune reddition des comptes, ce qui est très inquiétant.

QUE FAIRE DANS CES CONDITIONS ?

Même si des velléités de transparence sur la santé des Chefs d'Etats commencent à émerger sur le continent, on est encore loin d'une vraie transparence. Aux Etats-Unis, depuis les années 1970, tous les présidents américains décrivent leur santé avec forts détails à travers des bulletins de santé. La transparence sur l'état de santé du chef de l'Etat est également un atout de renforcement de la démocratie en ce qu'elle permet de prévenir et éviter un chaos politique. Pour ce faire, il faudrait constitutionnaliser l'obligation de rapport d'état de santé périodique des présidents. Il est également impérieux de mettre en place des dispositions constitutionnelles claires sur la gestion de la vacance du poste pré-

sidentiel. De même, la limitation des mandats permettra d'éviter l'usure de la santé des présidents pouvant entraîner leur décès.

Il est du droit du citoyen dont l'impôt sert à entretenir l'état de santé du Chef, de savoir à quoi servent ses ressources. C'est une question de bon sens. Une réalité que le gouvernement de Patrice Talon a récemment intégrée. En effet, après s'être longtemps muré dans le silence, et ses ministres embastillés dans des explications inaudibles, Patrice Talon a donné des nouvelles de sa santé, et les raisons de son absence pendant plus de trois semaines. Il a annoncé avoir subi deux opérations chirurgicales à la prostate et à l'appareil digestif lors de son récent séjour à Paris. Une façon de dire la vérité sans excès et qui permet de rejoindre le peuple là où réside ses angoisses. La santé des personnes relève de l'intimité et reste par essence confidentielle.

Pour autant, en concédant que le Président de la République est une personne comme tout le monde avant d'être un personnage public, la nécessité d'une transparence sur son état de santé s'impose dès lors que la stabilité du pays et la conduite des affaires publiques découlent de son bien-être physique et psychique. Il s'agit donc de trouver le juste milieu entre l'omerta classique devenu une tradition chez les Chefs d'Etats africains et le devoir d'informer pour faire reculer la psychose et maintenir la confiance. Lorsqu'on cache quelque chose au peuple, il pense à juste titre qu'on lui cache tout.

KASSIM HASSANI
(JOURNALISTE BÉNOÏS)

Avec www.librefrique.org

Fermeture de la base de la Monusco à Walikale : les ONG s'y opposent

À cause de l'activisme des groupes armés dans la région de Walikale, des ONG demandent à la Monusco de ne pas fermer sa base.

HERVÉ NTUMBA

Une vingtaine d'ONG s'opposent à la fermeture prévue dans les prochains mois de la base de la Mission de l'organisation des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco) de Walikale, dans la province de Nord-Kivu.

Dans une lettre ouverte qu'elles ont adressée, mardi 11 juillet, au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, Maman Sidikou, ces organisations estiment que le territoire de Walikale a besoin de la présence des casques bleus, au regard du regain de l'activisme des groupes armés dans la région.

Donc, l'ONU doit, à travers sa mission, sécuriser la population, en vue de neutraliser toutes les forces négatives semant la désolation dans les différents coins de Walikale.

Dans leur correspondance, ces organisations demandent à la Monusco de revenir sur sa décision de fermer sa base dans ce territoire. Elles disent craindre qu'en cas d'attaque contre la population après leur départ, on accuse la mission onu-



sienne « d'avoir abandonné les civils ». À défaut de rester sur place, ces ONG recommandent toutefois à la Monusco de prendre des dispositions nécessaires pour la pérennisation des acquis

de leur présence sur place avant tout désengagement.

Lors de la conférence de presse hebdomadaire du mercredi 12 juillet, le porte-parole intérimaire de la

Monusco, Théophile Kinda, a affirmé que la mission onusienne n'avait pas abandonné la protection des civils à Walikale.

«Le nouveau dispositif sécuritaire qui sera mis en place après la fermeture de cette base va privilégier la mobilité et la flexibilité. Ce qui va donner la Monusco un certain dynamisme et la possibilité de pouvoir intervenir efficacement, au cas où il y a un incident», a-t-il expliqué.

Pour rappel, quelques dizaines de femmes ont manifesté le mois dernier au Nord-Kivu, pour demander le maintien d'une base de la Monusco installée dans le territoire de Walikale. Cette action fait suite aux évaluations menées par la mission onusienne dans les zones où elle devrait quitter.

Dans ce contexte, ces femmes ont demandé à cette mission onusienne de ne pas quitter. «Ce n'est pas parce que nous n'avons pas confiance en notre armée. On a besoin de la Monusco suite à la situation sécuritaire fragile. Quand il s'agit des attaques, nous n'avons pas de routes pour le déploiement et le renforcement de Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), alors que la Monusco nous sécurise», a indiqué Annie Punzu, la chargée des relations au sein de l'organisation Sauti ya Mama wa Walikale.

Cinq questions à Robert Kongo (*)

1. Après plusieurs années passées en France, dans quel état vous trouvez la RDC aujourd'hui ?

Je trouve le pays dans un état déplorable. Je me demande si les élections devant avoir lieu le seront finalement. Parce qu'on a suivi le président de la CENI qui a déclaré que ce n'est pas possible que les élections se tiennent cette année. Donc, un problème se pose déjà au pays. Le peuple veut un changement, qu'il s'agisse de ceux qui sont à l'intérieur tout comme à l'extérieur. Tout le monde attend un changement. Il faut que ces élections se tiennent. Est-ce que les élections conditionnent un changement ? C'est un autre problème. Mais est-il qu'il y a un fait : il faut qu'il y ait un changement au pays et qu'on organise les élections. Mais, quel est le problème ? C'est que la Constitution ne peut pas être changée. Car, toute la manœuvre consiste à ce qu'à ce qu'on puisse modifier la Constitution pour que le président Joseph Kabila se représente à la

pochaine présidentielle. Alors, les Congolais, et de la diaspora et de l'intérieur, n'en veulent pas. C'est là le problème. J'ai trouvé le pays dans un état catastrophique.

2. Corneille Nangaa estime que les conditions ne sont pas réunies pour aller aux élections. Faut-il lui en vouloir pour cela ?

De quelles conditions il s'agit ? Ils font traîner les choses exprès. C'est depuis quand qu'ils savent qu'il y aura élections ? C'est depuis 2011 qu'ils savent qu'il y aura élections en 2016. Il y a eu des Accords de 2016, pourquoi ne s'y est-il pas pris si tôt à partir du mois de janvier pour préparer les élections. Là, ils sont en train de rouler les Congolais dans la farine comme le disent les Ivoiriens. Mais cela ne passera plus. Puisque je vois les Congolais, je les écoute et je pense qu'ils en ont assez de cet état de choses. Ils connaissent peut-être leurs conditions que le peuple congolais ne connaît. Parce qu'après les élections de 2011, il fallait effectivement préparer celles



de 2016. C'est ce qu'ils n'ont pas fait, ce n'est pas la faute du peuple congolais. C'est de leur faute, c'est eux qui dirigent le pays, ils détiennent toutes les manettes du pouvoir. C'est à eux de faire en sorte qu'il y ait élections que le peuple attend avant décembre 2017 selon l'Accord de la Saint-Sylvestre.

3. L'enrôlement des Congolais de la diaspora est prévue par l'Accord du 31 décembre 2016. Où en est-on ?

L'opération d'enrôlement tire en longueur, on le voit. La Ceni

joue son jeu. Elle sait que cet enrôlement ne finira pas avant septembre ou octobre. Après, on dira qu'on n'a pas fini. Nous avons les Kasai où les opérations d'enrôlement n'ont pas encore eu lieu au motif qu'il y a la guerre. Ce n'est pas le peuple qui en est le responsable. Tout le monde veut l'enrôlement pour qu'il y ait des élections, mais il faudra éviter de faire de la complaisance en faisant semblant d'avoir organisé les élections bidons. Je ne pense pas que le peuple congolais soit dupe.

4. Le Premier ministre Bruno Tshibala promet de réduire sensiblement le taux de dollar américain. Croyez-vous à un miracle ?

Est-ce qu'il a la maîtrise de toutes les données pour faire cette déclaration ? Je ne pense pas. Bruno Tshibala est en train de faire de l'enfumage. C'est vraiment triste de voir la population dans cet état-là. Je ne pense pas qu'en voulant faire de dollar ceci ou cela soit une solution. C'est quoi son his-

toire ? On est dans un pays où le franc congolais est la monnaie nationale, il faut faire en sorte qu'on puisse valoriser la monnaie et lutter pour que le franc congolais soit amélioré. C'est ce qu'attend le peuple congolais. C'est du n'importe quoi ?

5. Si jusqu'au 31 décembre 2017, les élections ne se tenaient pas, ça passe ou ça casse ?

Je pense que ça risque de casser. Mais je pense que le peuple congolais veut le changement. Il en a marre, il est fatigué avec cette histoire. Il y avait des accords de la CENCO qui ne sont pas respectés. Avant c'était le gouvernement Badibanga, maintenant c'est Tshibala. Qu'est-ce qu'ils ont fait ? Rien du tout. Badibanga n'a rien fait et Tshibala ne fera rien. Et en décembre, on risque de ne pas avoir les élections.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MÉDARD MUYAYA

(*) Analyste politique

Maintien en détention de Diomi Ndongala : l'OMCT et l'ACAJ saisissent Joseph Kabila

L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), principale coalition internationale d'organisations non gouvernementales luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autre traitement cruel, inhumain ou dégradant et l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ), une Ong apolitique travaillant pour la promotion et la défense

des droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit en RDC, sont extrêmement inquiètes quant à la détention actuelle de M. Eugène Diomi Ndongala, malgré la demande de libération de la part du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies.

P.M.

Lettre ouverte au Président de la République Démocratique du Congo

Genève, le 12 juillet 2017

Objet : Libération immédiate de M. Eugène DIOMI NDONGALA, annulation de sa condamnation, et indemnisation adéquate et suffisante

L'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) – principale coalition internationale d'organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées et tout autre

traitement cruel, inhumain ou dégradant – et l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) – ONG apolitique travaillant pour la promotion et la défense des droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit au Congo – sont extrêmement inquiètes quant à la détention actuelle de M. Eugène Diomi Ndongala, malgré la demande de libération de la part du Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies.

M. Eugène DIOMI NDONGALA, président du

parti politique d'opposition « Démocratie Chrétienne » et porte-parole de la « Majorité Présidentielle Populaire » a été enlevé le 27 juin 2012 par des agents des services de sécurité, puis détenu au secret pendant une période de trois mois et treize jours jusqu'au 10 octobre 2012. Alors qu'un mandat d'arrêt a été délivré à son encontre le 28 juin 2012 pour viol sur deux mineures, l'opposant politique affirme n'avoir été interrogé pendant sa détention que sur la stratégie envisagée par l'opposition pour prendre le pouvoir.

Libéré dans la nuit du 10 octobre 2012 et abandonné sur une route de Kinshasa, il a porté plainte pour enlèvement, détention au secret et mauvais traitements auprès de l'Auditeur Général des forces armées le 15 octobre 2012. Le 8 avril 2013, M. Eugène DIOMI NDONGALA est de nouveau arrêté par la police et placé en détention préventive, mais n'est informé des charges à son encontre seulement 10 jours plus tard : « viol et entretien d'un mouvement insurrectionnel dénommé imperium ».

Lors de sa détention préventive, il affirme avoir subi des mauvais traitements, raison pour laquelle il a dû passer des examens médicaux au centre hospitalier de la prison centrale de Malaka à Kinshasa. Alors qu'il a été recommandé de le transférer dans un centre mieux équipé pour sa prise en charge, les autorités sont passées outre et ont privé M. Eugène DIOMI NDONGALA de soins médicaux adéquats pendant son emprisonnement.

Le 26 mars 2014 par un jugement de la Cour suprême de justice, M. Eugène DIOMI NDONGALA a été condamné à dix ans de réclusion ferme pour viol à l'aide de violence sur deux mineures, tentatives de viol et exposition d'enfants à la pornographie.

La Cour ayant statué en premier et dernier ressort, toutes les voies internes de recours ont été épuisées, raison pour laquelle M. Eugène DIOMI NDONGALA a pu porter plainte devant le Comité



des Droits de l'Homme des Nations Unies qui a conclu à une violation du Pacte International relatifs aux Droits Civils et Politiques le 3 novembre 2016.

En particulier, le Comité a constaté qu'aucune des allégations de M. Eugène DIOMI NDONGALA d'enlèvement, de détention arbitraire et de mauvais traitements n'avait fait l'objet d'une enquête.

Qui plus est, le Comité a noté que M. DIOMI NDONGALA avait été privé de soins médicaux adéquats pendant son emprisonnement. En effet, il a été transféré à l'hôpital pour quelques jours suite à un effondrement brutal, mais a été ramené de force en prison malgré sa condition précaire.

En outre, selon le Comité, M. DIOMI NDONGALA n'a pas été jugé par un tribunal indépendant et impartial : en effet, la composition de cinq magistrats de la chambre l'ayant jugé en Cour de Cassation n'était pas conforme à la législation interne et aurait dû comprendre au moins sept magistrats. De plus, ses droits de la défense ont été bafoués : ayant subi un étouffement et étant physiquement incapable de prendre la parole, M. Eugène DIOMI NDONGALA s'est vu refuser une courte remise pour faire revenir ses avocats dans la salle.

Dès lors, pour l'ensemble de ces raisons, le Comité a recommandé à l'État de prendre toutes les mesures appropriées pour libérer

l'auteur immédiatement, annuler sa condamnation et lui accorder une indemnisation adéquate.

Jusqu'à présent, aucune de ces recommandations n'a été mise en œuvre. A cet égard, l'OMCT et l'ACAJ sont particulièrement préoccupées par l'actuelle détention arbitraire de M. Eugène DIOMI NDONGALA. Nous prions les autorités de la République Démocratique du Congo de mettre en œuvre toutes les recommandations du Comité des Droits de l'Homme dans les plus brefs délais, et d'assurer en premier lieu la libération immédiate et inconditionnelle de M. Eugène DIOMI NDONGALA ainsi que son intégrité physique et psychologique. L'OMCT et l'ACAJ demandent également à ce que l'État assure la protection effective des défenseurs des droits de l'Homme et des opposants politiques, particulièrement exposés à toute forme d'harcèlement, détentions arbitraires, torture et autres violations graves des droits de l'Homme.

Confiants de l'attention que vous porterez à notre démarche et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Gerald Staberock
Secrétaire général
OMCT

Georges Kapiamba
Président
ACAJ

easyfly

Voyagez maintenant et payez à votre rythme!

brussels airlines

RAWBANK
is my bank.

Siège :
3487, Boulevard du 30 juin, Kinshasa,
République Démocratique du Congo.
Tél. +243 81 98 32 000
www.rawbank.cd
f Rawbank t Rawbank sa

Inclusion numérique des populations : le ministre des PTNTIC présente la vision de la RDC à Dar-es-Salaam

La conférence M360 Africa GSMA organisée à Dar-es-Salaam en Tanzanie a permis au ministre des PTNTIC de présenter la réforme des télécommunications sous-tendant l'ouverture du marché, la promotion de la concurrence et l'adaptation de l'environnement de l'économie numérique à l'évolution technologique en RDC.

P.M.

Il s'est clôturé hier jeudi 13 juillet, à Dar-es-Salaam en Tanzanie, la conférence M360 Africa GSMA axée sur l'inclusion numérique des populations.

Porte étendard de la République démocratique du Congo à ce rendez-vous africain, le ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'Information et de la communication (PTNTIC), Emery Okundji, a soutenu le fait qu'une meilleure connectivité mobile contribuerait à la croissance économique et au bien-être social. Elle facilitera les flux de communication et d'information. Ce qui ouvre également une facilité aux affaires, une augmentation de la productivité en stimulant l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services financiers.

Pour Emery Okundji, l'accès mobile internet peut encore apporter d'importants avantages économiques aux peuples. « Les applications mobiles permettent à beaucoup d'Africains d'accéder à des services essentiels pouvant changer leur vie et un nombre bien plus grand de person-

nes pourraient en bénéficier si les réseaux des opérateurs de téléphonie mobile ont une très large couverture », a-t-il indiqué.

Cependant, cet objectif rencontre des obstacles en Afrique tout comme en RDC. Et le ministre des PTNTIC les souligne en ces termes : « la carence d'infrastructures de base de communication, de l'énergie électrique et autres, la pression fiscale exercée sur les activités des télécommunications, etc. »

C'est face à ces défis, précise le ministre Okundji, que le gouvernement de la RDC a entrepris un vaste programme de construction d'un réseau national de transmission à fibre optique. « Ce projet qui devra aboutir à l'implantation d'un backbone national de plus de 31000 km, implique nécessairement la participation du secteur privé à travers un partenariat public-privé », a-t-il expliqué.

Et dans le souci de favoriser l'inclusion numérique, le ministre a rappelé que deux projets de lois ont été déposés par le gouvernement au Parlement. L'un porte sur les télécommunications et l'autre sur les échanges et le commerce électronique.

Ainsi, la réforme envisagée en RDC vise essentiellement l'ouverture du marché des télécommunications, la promotion de la concurrence et l'adaptation de l'environnement de l'économie numérique à l'évolution technologique. Il s'agit d'une réforme qui aboutira également à une



Allocution du ministre des PTNTIC à la conférence M360 Africa GSMA à Dar-es-Salaam.

révisitation du système fiscal sur les TIC. « Un rééquilibrage des taxes et redevances spécifiques au secteur peut permettre de promouvoir la connectivité, la croissance économique, l'investissement et la stabilité fis-

cale », a fait savoir le ministre des PTNTIC.

À cette occasion, Emery Okundji a invité les investisseurs, membres de l'association, à venir en RDC.

Approvisionnement en pétrole : le nouvel ADG de SEP Congo se confie au ministre de l'Économie

RICH NGAPI

Le ministre d'État et ministre de l'Économie nationale, Joseph Kapika, a reçu jeudi 13 juillet en son cabinet de travail, le nouvel ADG de SEP Congo, Voillard Marc. Ce dernier est non seulement venu présenter ses civilités, mais également demander le soutien de l'autorité gouvernementale à cette société chargée d'assurer l'approvisionnement en produits pétroliers de l'ensemble du territoire de la RDC. Spécialement, en ce qui concerne les différentes mesures prises par SEP Congo lors de son récent séminaire sur la fraude et la contrebande. L'objectif est de permettre le redressement de cette société à redevenir compétitive dans le secteur pétrolier en R2publieue démocratique du Congo.

L'ADG de sep Congo a fait savoir au ministre de tutelle que parmi les mesures à mettre en place pour redorer son image, il avait été recommandé à cette société de recentrer notamment ses activités sur la partie Ouest du pays, là où ses activités sont encore rentables et d'entendre aussi ses activités de l'Est à



Le nouvel ADG de SEP Congo (g) est venu présenter ses civilités au ministre d'État Joseph Kapika (d) (photo Diawaku)

l'Ouest, avec l'appui du gouvernement. Ensuite, SEP Congo devra abandonner ses activités raille au profit des nouvelles technologies.

Sur la même lignée, SEP Congo devrait aussi présenter au gouvernement la liste de dépôts non viables pour leur rémunération afin qu'ils en-

trent en services.

Le ministre de tutelle a, pour sa part, rassuré son interlocuteur de l'implication totale du gouvernement dans la lutte contre la fraude et la contrebande, car d'une part, à travers SEP Congo, les différents acteurs, y compris l'État, vont rentabiliser leurs pres-

tations. Ensuite, au regard des défis énormes à relever par le gouvernement, il est donc appelé à mobiliser des capitaux importants.

Selon Joseph Kapika, SEP Congo, de part son expertise, est en mesure d'aider l'État à collecter, pour le compte du trésor public, une part essentielle des revenus budgétaires.

Pour rappel, SEP Congo a pour mission d'assurer l'approvisionnement en produits pétroliers de l'ensemble du territoire de la RDC. Elle dédouane les produits pétroliers importés, les transfère vers des dépôts de stockage d'où ils sont acheminés par transport terrestre, fluvial, ferré et par pipeline vers l'utilisateur final, pour le compte de ses actionnaires et partenaires. Ces missions relèvent à la fois de l'intérêt public et privé.

La vision de SEP Congo à l'horizon 2025, et plus particulièrement à 5 ans, est de moderniser et de multiplier ses capacités de stockage et de transport, pour mieux accompagner la croissance de la demande en hydrocarbures en RDC et ainsi apporter sa pierre au développement socio-économique du pays.

Campagne en ligne : les femmes améliorent leur connaissance sur les droits politiques

La République démocratique du Congo a souscrit à plusieurs textes internationaux et régionaux dont la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies, qui recommande la représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions.

LUCIE NGUSI M.

Sous le thème « *Participation active de la femme congolaise à la vie politique* », la campagne de sensibilisation en ligne, sur Facebook et Twitter, a atteint les résultats ci-après : 26 396 j'aime ; 725 commentaires et 3 760 partages. Cette campagne s'est déroulée durant la période allant du 8 mars au 30 juin 2017. Avec comme objectif : améliorer les connaissances de la femme sur les droits politiques, comprendre sa sous-représentation dans les instances de prise de décision; enfin, accroître son engagement dans la vie politique de la

République démocratique du Congo.

En effet, c'est dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « *Women's voices for Peaceful Democratic Dialogue* » que les trois partenaires, à savoir le Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (Cafco), l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem) et la Ligue des femmes congolaises pour les élections (Lifce), ont pensé lancer une campagne pour informer les femmes. Ceci, en mettant l'accent sur les jeunes femmes, sur leurs droits par le biais des médias sociaux (principalement Facebook et Twitter).

Ce lancement a eu lieu le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de la femme. Il faut noter qu'en appui à cette campagne en ligne, des affiches ont été produites dans les quatre langues nationales de la RDC. Des spots vidéo, des vidéos d'interview réalisées sur les questions liées à la mobilisation de l'opinion publique, à l'information et l'éducation de

la jeune fille, avec la députée nationale Eve Bazaiba, Mme Faïda Mwangilwa et M. Jonas Tshiombela.

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FEMME

La présidente du Cafco, Mme Rose Mutombo, qui a procédé à la présentation des résultats, a indiqué que cette campagne a développé trois sous-thèmes, notamment « *En tant que femme, j'exerce mon droit de voter et d'être élue* »; « *En tant que femme, j'exerce mon droit d'être membre d'un parti politique et d'occuper une fonction publique* »; « *En tant que femme, je veux m'informer sur mes droits et donner mon opinion sur le processus décisionnel politique* ».

Et à chaque sous-thèmes correspondant un message particulier. Pour le sous-thème 1 « *Je suis l'avenir de mon pays, je vote responsable, je suis candidate aux élections* » ; pour le sous-thème 2 « *Être membre d'un parti politique, m'engager au ser-*

vice des autres, être cadre dans la Fonction publique, pourquoi pas »; et pour le sous-thème 3 « *L'information est un pouvoir, je l'utilise pour bien m'engager dans la Société civile, en politique et donner mon opinion.* »

Pour la présidente du Cafco, compte tenu de résultats déjà atteints, elle s'est dit convaincue que cette campagne permet aux femmes, et surtout à la jeune femme y compris l'adolescente, d'améliorer ses connaissances sur les droits politiques, de comprendre sa sous-représentation dans les instances de prise des décisions et d'accroître son engagement dans la vie politique du pays.

Cette campagne permet également d'accroître les connaissances de différentes organisations féminines sur les droits des femmes. Elles doivent utiliser activement ces dernières pour faire entendre leur voix afin qu'elles puissent contribuer efficacement au processus décisionnel public en RD Congo.

18 des 26 provinces de la RDC touchées par l'épidémie de choléra

L'épidémie de choléra touche 18 des 26 provinces de la République démocratique du Congo avec le plus grand nombre de cas enregistrés dans les provinces du Nord-Kivu, du Kongo central, du Haut-Lomami, du Tanganyika, du Sud-Kivu et de Kinshasa. L'analyse de données mises à jour au 8 juillet 2017 donne un total 29 352 cas suspects, incluant 817 décès (létalité : 2,8 %) notifiés au plan national pour l'année 2016 et 15 063 cas et 427 décès (létalité : 2,84 %) pour les 26 premières semaines de l'année 2017.

L'amplitude globale des cas en 2017 est à la hausse (+19 %) en comparant les données avec les mêmes semaines de l'année 2016. Sur 26 décès enregistrés ces deux dernières semaines, la majorité provient de Kinshasa (34,62 %), de Mai-Ndombe (19,23 %), du Haut-Lomami (19,23 %), du Kongo central (11,54 %) et de la Tshopo (7,69 %).

Le gouvernement de la RDC mène des actions afin de juguler l'épidémie avec le soutien des Nations unies dans les domaines de la coordination, la surveillance épidémiologique, l'analyse des cas suspects, la prise en charge gratuite des cas, la gestion des risques de propagation de l'épidémie le long du fleuve, l'eau, l'hygiène et l'assainissement avec la poursuite de la mise en place de points de chloration et de lavage des mains dans les provinces en épidémie, la désinfection des bateaux dans les ports, la désinfection des ménages, la sensibilisation des communautés.

À cela s'ajoutent des activités de communication et mobilisation so-



cial. Toutefois, la réponse à cette flambée de choléra demeure problématique en raison du manque d'attention et de financement de la communauté humanitaire, des acteurs de développement et autres parties prenantes à cette épidémie « oubliée ».

Par exemple, le bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) rapporte un manque d'acteurs humanitaires pour lutter contre le choléra dans le Haut-Lomami où 915 cas suspects de choléra dont sept décès ont été enregistrés du 1^{er} janvier au 25 juin 2017. Les deux tiers de ces cas ont été notifiés dans les zones de santé de Bukama et Kikondja.

Toutefois, les acteurs humanitaires constatent une baisse significative du nombre de cas depuis le début du mois de juin dans la zone de santé de Bukama, considérée cette année comme l'épicentre du choléra dans cette province. Une moyenne de neuf cas par semaine y a été enregistrée entre les 5 et 25 juin, comparée à une moyenne de 70 cas rapportés entre le 15 mai et le 4 juin

2017. Cette diminution significative s'explique par l'intervention rapide de bénévoles de la Croix-Rouge et l'approvisionnement tout aussi rapide en intrants. Toutefois, à Mukanga, la tendance est toujours à la hausse avec un taux de létalité de plus de 7 %, nettement supérieur au seuil d'alerte fixé à 1 %.

Au cours de ces deux dernières semaines, cette zone de santé a rapporté 68 cas suspects dont cinq décès. Aucun acteur humanitaire n'y est présent pour appuyer les activités de lutte contre cette épidémie. De plus, ces dernières semaines, les zones de santé de Butumba et Malemba-Nkulu ont également notifié un nombre qui dépasse largement le seuil de 20 cas par semaine. Le commencement de la saison pluvieuse, début septembre, risque de s'accompagner d'une importante flambée de choléra dans la région si aucun acteur n'intervient dans la région.

Les experts en matière de maladies d'origine hydrique rappellent que, pour endiguer la maladie, il est important d'associer la surveillance,

l'amélioration de l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, la mobilisation sociale et le traitement de la maladie.

La réponse au choléra passe par la mise en œuvre de projets en eau, hygiène et assainissement. C'est le cas, par exemple, dans la localité d'Ingbokolo (près de 370 km au Nord de Bunia, territoire d'Aru) où l'ONG Solidarités International vient de lancer un projet communautaire qui devrait bénéficier à 60/80 000 personnes, des réfugiés sud-soudanais, des rapatriés spontanés et des membres de la communauté hôte. Ce projet, financé à hauteur de 600 000 dollars par le gouvernement canadien, s'étendra jusqu'au 31 décembre 2017. Il prévoit la construction de 20 points d'eau, 14 sources d'eau et 6 puits. L'ONG compte également construire 80 latrines et 60 douches pour les réfugiés, aider les structures de santé à réhabiliter les ouvrages sanitaires et fournir du matériel essentiel.

Dans le territoire d'Aru, la communauté humanitaire s'inquiète de la pression démographique des réfugiés sur la population hôte et de la grande sécheresse observée. Celle-ci rend difficile l'accès à l'eau potable, ce qui a entraîné une épidémie de choléra de l'autre côté du Soudan du Sud. La maladie risque de se propager dans les zones d'Ingbokolo et Aru. Au 30 juin, les autorités enregistraient 80 775 réfugiés sud-soudanais dans les provinces du Haut-Uélé et de l'Ituri. Pour sa part, le territoire d'Aru (province de l'Ituri) compte près de 43 000 réfugiés sud-soudanais.

MONUSCO/LP

Accord de la Saint-Sylvestre : le RRSSJ préoccupé par les balbutiements de sa mise en œuvre

Les violations des droits humains et libertés publiques s'illustrent par une interdiction permanente des manifestations publiques des partis politiques de l'opposition et des organisations de la Société civile.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Les délégués du Réseau pour la réforme du secteur de Sécurité et de Justice (RRSSJ), venant des toutes les zones géographiques de la République démocratique du Congo, réunis au centre Lassalien de Kinshasa, du 10 au 11 juillet 2017, dans le cadre de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Accord politique, global et inclusif du 31 décembre 2016, sont très préoccupés par les balbutiements de la mise en œuvre dudit accord.

Après examen de la situation politique, sécuritaire et sociale de la République démocratique du Congo, les membres du RRSSJ ont constaté que la situation sécuritaire est volatile et précaire dans toutes les provinces du pays avec notamment : les évactions observées aux prisons centrales de Makala, de Kasangulu, de Beni et de Bandundu Ville, aux cachots de la police de Kalemie, de Matete, de Kalamu et de Limeté à Kinshasa ; la persistance de la criminalité et du grand banditisme urbain ; la reprise du conflit entre pygmées et bantous au Tanganyika ; l'insécurité avec l'attaque des Mai-Mai dans la plaine de

la Ruzizi et la région de Fizi au Sud Kivu ; les attaques de la nouvelle rébellion née des évadées de la Prison centrale de Beni qui insécurise les habitants, sans parler du phénomène kidnapping des enfants dans le Nord Kivu ; la présence des déplacés due au phénomène Kamwina-Nsapu dans les villes de Kikwit, Gungu et Idiofa au Bandundu.

Au Kongo-Central, les adeptes du mouvement Bundu dia Kongo disséminent des dépliants promettant la libération de la population le 7 août 2017. Dans le Grand Kasai on observe l'incapacité du gouvernement de rétablir la paix dans cette partie du pays. A l'équateur, il est noté une insécurité généralisée avec des cas de vol à main armée, des exécutions sommaires et la justice populaire. A Kinshasa, les barrières et fouilles des véhicules par les forces de sécurité sont devenues une occasion de tracasseries et de rançonnements la population. Dans la province du Maniema, il s'observe des opérations de kidnapping du personnel expatrié et local travaillant dans les sites miniers par les membres d'une ethnie dans le secteur de Bangu-Bangu, s'estimant exclue de l'exploitation minière alors que la population reste dans la pauvreté.

PUBLIER D'URGENCE LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Sur le plan politique, les délégués à l'atelier national ont noté la non mise en œuvre des mesures de décristation politique ; les violations

des droits humains et libertés publiques s'illustrant par une interdiction permanente d'organiser des manifestations publiques tant vis-à-vis des partis politiques de l'opposition que des organisations de la société civile dans toutes les provinces du pays ; le non respect des échéances dans la mise en place Conseil national de suivi de l'Accord ; les interférences intempêtes du gouvernement central dans les relations entre les gouverneurs de certaines provinces et les Assemblées provinciales en ce qui concerne les motions de défiance.

Sur le plan du processus électoral, les membres ont également observé la non application de l'accord en ce qui concerne le processus électoral. Cela se manifeste notamment par la déclaration récente du président de la CENI faisant état de l'impossibilité de la tenue des élections avant la fin de cette année ; l'abstention délibérée de la CENI de publier le calendrier électoral ; la non mise à jour du décret n° 05/026 du 6 mai 2005 portant plan opérationnel du processus électoral tel que recommandé dans l'accord de la Saint Sylvestre.

De ce qui précède, le RRSSJ recommande au président de la République de faire appliquer effectivement l'Accord de la Saint Sylvestre par toutes les parties prenantes conformément à la Résolution 2348 du 31 mars 2017 en sa qualité de garant de la Constitution ; au Parlement de voter en urgence la loi portant organisation et fonctionnement du Conseil national de

suivi de l'Accord. Aux parties prenantes de l'Accord de la Saint Sylvestre de faire preuve de responsabilité en mettant en œuvre les différents engagements pour que le contenu de l'Accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa ne reste pas une coquille vide. Au Premier ministre de mobiliser et décaisser les ressources nécessaires afin de permettre à la CENI d'organiser les élections dans le délai prévu par l'Accord global et inclusif du 31 décembre 2016.

Au président de la CENI de s'abstenir de faire des déclarations de nature à provoquer des troubles politiques et sécuritaires sur l'ensemble du pays. A la CENI de publier en toute urgence le calendrier électoral global de façon à rassurer de la tenue des élections dans l'échéance convenue dans l'Accord.

Les participants : Aimée Matungulu (Kwilu, Kwango et Mai-Ndome), Me Freddy Kitoko (Haut-Katanga, Lualaba, Haut-Lomami, Tanganyika), Me Paulin Cimanga (Kasai Oriental, Lomami, Sankuru), Théodore Ngalamulume (Kasai Central, Kasai), Claude Kiavanga Kiavanga (Kongo Central), Mgr Gérard Lilenge (Equateur, Nord-Ubangi, Sud Ubangi, Tshuapa), Me Goyon Milemba (Nord-Kivu), Mick Mutiki (Sud-Kivu), Annie Sinanduku (Maniema), Xavier Macky Kisembo (Ituri, Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé), Patrick Mwamba (Kinshasa), Emmanuel Kabengele (Bureau de coordination).

Controverse autour de l'indemnisation des victimes de l'avion d'Hewa-Bora

L'article intitulé : « Crash d'Hewa Bora à Kisangani : les victimes attendent toujours réparation », paru dans notre édition du lundi 10 juillet 2017 à la page 8, a suscité certaines réactions. L'ancien consultant en assurance de

cette compagnie d'aviation parle de l'inexactitude de l'information, tandis qu'un rescapé de ce crash fait remarquer qu'il n'a jamais été indemnisé, malgré le dossier complet déposé chez cet ancien consultant.

Rectificatif de Braun Underwriting Office S.A.

Il se fait qu'à l'époque de cet accident tragique nous étions le consultant en assurance de la défunte société Hewa Bora. Sur base du contrat d'assurance que Hewa Bora avait souscrit avec divers assureurs de Londres, lesdits assureurs ont indemnisé 59 familles pour la perte d'un des leurs lors de cet accident. Le montant global payé par les assureurs est en excédant de USD 3.600.000,00.

La première famille à avoir été indemnisée a reçu un chèque en date du 27 octobre 2011, soit deux mois et demi après l'accident. Le dernier chèque fut payé à une résidente aux USA en date du 15 octobre 2015.

Il est à préciser qu'ont été indemnisées les familles des défunts qui étaient en possession d'un ticket d'avion en leur nom propre d'après

les règles de l'IATA.

Nous vous remercions de bien vouloir faire paraître un rectificatif dans une de vos prochaines éditions.

HENRY E. BRAUN
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
B.U.O.SA



Un rescapé réagit

Les responsables de Hewa Bora n'ont aucune considération pour le peuple congolais. Déjà, quelques heures après le crash, le patron de cette société de triste mémoire, un certain Stravos, a fait des déclarations offensantes à l'endroit des autorités congolaises.

Pour lui, il n'existe aucune société d'assurances digne de ce nom en RDC. Et que par conséquent, il ne pouvait s'assurer à la Sonas qu'il dénigrerait à tout moment.

Quant à la fameuse question

d'indemnisation, il n'en a jamais été question. A mon avocat-conseil, le consultant en assurance de Hewa Bora lui a demandé de déposer quelques documents pouvant faciliter mon indemnisation. Jusqu'à ce jour, ce consultant ne fait aucun signe de vie alors que tous les documents exigés ont été versés au dossier. Tous les courriers adressés à ce consultant demeurent à ce jour sans suite.

Et lorsqu'il prétend que des assureurs ont payé des victimes, je me demande si ces dernières ont réellement été payées. À ma connaissance, quelques huit morts seulement ont été indemnisés. Nous autres, nous ne faisons qu'attendre. Et les responsables de ce crash qui a coûté la vie à nos compatriotes et causé plusieurs dommages à nous autres courent librement les rues. Ce que nous exigeons, c'est de nous remettre dans nos droits.

Selon OCHA

La RDC est au cœur d'une crise humanitaire suffocante

Avec la moitié de ses vingt-six provinces touchées par les violences armées, les conflits intercommunitaires, les maladies et les catastrophes naturelles, tout ceci dans un contexte régional volatile et des moyens financiers les plus bas de ces dernières années, les six premiers mois de l'année 2017 ont prouvé que la République démocratique du Congo demeure dans une crise humanitaire implacable à l'impact suffocant pur des millions de personnes, alerte le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans un communiqué de presse.

A ce jour, poursuit la source, la RDC compte 3,8 millions de personnes contraintes de fuir les violences à travers le pays, le rendant ainsi le pays africain abritant le plus grand nombre de déplacés internes. La population déplacée a ainsi augmenté de 60% par rapport aux 2,2 millions enregistrés il y a six mois. Sur ces 3,8 millions déplacés internes, OCHA estime qu'un tiers d'entre eux - soit 1,3 million - sont déplacés à cause de la crise qui ravage la région du Kasai.

Outre les déplacés internes, le

pays fait aussi face à un flux permanent de réfugiés provenant de ses voisins, notamment du Burundi, de la République Centrafricaine et du Soudan du Sud.

Les perpétuels conflits intercommunitaires dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Tanganyika ont entraîné la mort de nombreux civils ainsi que le déplacement d'un demi-million d'autres durant les douze derniers mois, signale le communiqué. Qui ajoute que le choléra et la rougeole surgissent fréquemment tandis que le paludisme connaît une ascension toujours croissante.

Durant les six premiers mois de 2017, plus de 38 000 cas de choléra, fièvre jaune et rougeole ont été enregistrés et plus de 700 personnes en sont mortes, des chiffres supérieurs aux plus de trente mille cas, dont 670 morts enregistrés au second semestre de 2016. La malnutrition, liée fortement à l'insécurité et aux mouvements de populations, prend aussi de l'ampleur, avec près de deux millions d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. Malgré la présence de plusieurs groupes armés, l'Ituri reste « la province oubliée » de la RDC, relève-t-on.

Le communiqué signale que ces deux dernières années, la plupart des

ONG se sont progressivement retirées de l'Ituri au profit d'autres provinces. Alors que la résurgence de la fièvre à virus Ebola dans le Bas-Uélé a récemment causé la mort de quatre personnes, la déclaration de la fin de l'épidémie reste l'une des très bonnes nouvelles des six mois écoulés.

Alors que les populations civiles paient le plus lourd tribut de la violence, les acteurs humanitaires des Nations unies et des organisations non gouvernementales se heurtent à des contraintes d'accès aux communautés affectées.

Des personnels médicaux ont été tués, d'autres pris en otage; des hôpitaux et des centres de santé ont été attaqués et pillés, classés ainsi la RDC parmi les zones les plus dangereuses au monde pour les acteurs humanitaires.

APPEL À FONDOS

Cette crise de protection peu reluisante est aggravée par des ressources financières insuffisantes. Un appel de 748 millions USD qui a été lancé au début d'année est, jusqu'à présent, financé à moins de 25%, le plus bas niveau de financement de dix dernières années. De plus, à la fin du mois d'avril, un appel d'urgence de 645 millions USD a été lancé exclusivement

pour la crise de la région du Kasai. A ce jour, il n'a reçu que 11% de contribution.

A noter que la crise de la RDC est une succession de chocs aigus qui ont érodé la dignité de millions de personnes, et les six premiers mois de l'année n'étaient pas différents. La crise de la région du Kasai est aujourd'hui le point le plus visible mais à travers le pays, la vie de millions de personnes est rendue misérable par la violence qui ne dit pas son non, le manque d'accès au service social de base et à la pauvreté.

« Nous pouvons redéployer notre personnel, proposer de nouvelles compétences, distribuer de la nourriture et des médicaments aux quatre coins du pays, mais sans argent, nous ne serons pas en mesure de répondre comme nous le souhaitons », a déclaré le chef de bureau par intérim d'OCHA, Alain Decoux.

« Sauver et protéger des vies reste notre unique. Notre capacité à y parvenir dans les mois à venir dépend largement de la générosité des donateurs et de notre capacité collective à dire au monde entier que la crise humanitaire en RDC demeure une crise majeure », a conclu Decoux.

OCHA/LP



REPUBLIC OF NAMIBIA

Tel. Nos.: + (243) 81 555 9840
+ (243) 81 555 9841
Fax No.: + (243) 81 555 9842
+ (243) 81 555 9843
E-mail: namembassy_drc@ic.cd
Namembassy_drc@yahoo.com

138, Boulevard du 30 Juin
B.P.8934
Kinshasa 1/Gombe
DRC

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES DE L'AMBASSADE DE NAMIBIE

L'Ambassade de la République de Namibie porte à la connaissance du public qu'elle vend au plus offrant un véhicule de marque TOYOTA PRADO GX. Ce véhicule est vendu dans l'état où il se trouve et l'Ambassade n'y offre aucune garantie. La vente est définitive et le véhicule vendu ne peut être échangé ni retourné.

Toute personne intéressée est priée de passer visiter le véhicule précité et prendre connaissance des conditions y relatives à partir du lundi 17/06 au vendredi 31/06/2017, de 08h30 à 15h00 à l'Ambassade de la République de Namibie située sur le Boulevard du 30 juin au No. 138, non loin du building Royal dans la commune de la Gombe.

Les soumissions seront déposées sous plis fermés à l'Ambassade de Namibie aux jours et heures, ci-haut indiqués avec en annexe une photocopie des pièces d'identité et le numéro de téléphone.

Le gagnant à cette vente sera contacté le 10 août 2017 et il lui sera demandé de passer immédiatement à l'Ambassade de Namibie muni de ses pièces d'identité (carte d'électeur ou passeport) avant de procéder à l'acte de vente.

L'Ambassade de Namibie
Fiat à Kinshasa, le 13 juillet 2017

Administration publique : Joseph Kabila nommé et met à la retraite des secrétaires généraux

Tel que promis il y a quelques mois, bon nombre de secrétaires généraux sont renvoyés à la retraite. Pour combler les vides créés, le président de la République en a nommé d'autres. Ci-dessous, l'intégralité de l'ordonnance présidentielle.

Ordonnance n°17/024 du 10 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement, ainsi qu'entre les membres.

De l'organisation du Gouvernement

Le Premier ministre est nommé par le Président de la République, il est le chef du Gouvernement. Avant d'entrer en fonction, le Premier ministre présente à l'Assemblée nationale le programme du Gouvernement.

Lorsque ce programme est approuvé à la majorité absolue des membres qui composent l'Assemblée nationale, celle-ci investit le Gouvernement.

Le Premier ministre assure, conformément à l'article 92 de la Constitution l'exécution des lois et dispose du pouvoir réglementaire, sous réserve des prérogatives dévolues au Président de la République par la Constitution.

Il statue par voie de décret, il nomme par décret délibéré en conseil des ministres aux emplois civils et militaires autres que ceux pourvus par le Président de la République.

Les actes du Premier ministre sont contresignés, le cas échéant, par les ministres chargés de leur exécution.

Le Premier ministre peut déléguer certains de ses pouvoirs aux vices-premiers ministres, aux ministres d'Etat, aux ministres et aux ministres délégués.

Les vice-Premiers ministres, les ministres d'Etat, les ministres, les ministres délégués, les vice-ministres sont nommés par le Président de la République sur proposition du Premier ministre.

Les fonctions de vice-Premiers ministres, des ministres d'Etat, des ministres, des ministres délégués et des vice-ministres prennent fin par démission, décès, empêchement définitif, condamnation pénale devenue irrévocable ou par révocation.

Les vice-premiers ministres assistent le Premier ministre dans la coordination des activités gouvernementales. Ils assurent le suivi des décisions prises par le Conseil des ministres dans leurs secteurs respectifs. Ils adressent trimestriellement un rapport d'activités au Premier ministre avec copie au Président de la République.

Cette ordonnance comporte au total 73 articles que vous pourrez lire dans le Journal officiel.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2017

Joseph Kabila Kabange

Bruno Tshibala Nzenzhe, Premier ministre

Pour copie certifiée conforme à l'original, le 10 juillet 2017, le cabinet du Président de la République, Néhémie Mwilanya Wilondja, Directeur de cabinet

Ordonnance n°17/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des ministères

Attributions communes à tous les ministères

Conception, élaboration et mise en œuvre de la politique du gouvernement dans les secteurs qui leur sont confiés ;

Préparation des projets, des traités, conventions et accords internationaux, des lois, d'ordonnances-lois, d'ordonnances, de décrets et d'arrêtés d'exécution en rapport avec leurs attributions ;

Tutelle des établissements publics et contrôle des services de leurs secteurs respectifs.

L'intégralité de cette ordonnance est à lire dans le Journal officiel.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2017

Joseph Kabila Kabange

Bruno Tshibala Nzenzhe, Premier ministre

Pour copie certifiée conforme à l'original, le 10 juillet 2017, le cabinet du Président de la République, Néhémie Mwilanya Wilondja, Directeur de cabinet

Ordonnance n°17/026 du 10 juillet 2017 portant mise à la retraite et admission à l'éméritat des Secrétaires Généraux de l'Administration publique

Sont mis à la retraite et admis à l'éméritat, les Secrétaires Généraux dont les noms, post-noms suivent :

Ali Ramazani Hubert
Alula Lioke Nyota Marie-Jeanne
Biaza Sanda Lutala David
Bola Bolayiloko Boniface
Ipalaka Yobua Joseph
Kalambayi wa Kabongo Abel-Léon
Kaseya Gibisi Jean de Dieu
Kayembe Mputu Léon
Kilikwa Yumba Bernard Louis
Lamba Tshamunu Jean-Pierre
Libia Djuba Norbert
Likunde Libotayi Albert
Lofulowa Yela Jacqueline
Lokangi Bagaza Justin
Lufunisabo Bundoki Dieudonné
Lutumba Komba Pierre
Maseye Ndongo Damien
Masika Sikuli Kivuya Marie-Jacqueline
Mbulu Opeti Monga Jean
Mbuyu Kabango Célestin
Mirindi Kiriza Xavier
Mondonga Obatobandelye Albert-Raphaël
Mosimba Mukuti Nsakala Alfred
Nganabo Mambila Damien
Nkoy Balumbu Joseph
Nkoy Esilo Bomponga Philomène
Nthawha Kuderwa Jean-Baptiste
Salumu Muentamina Désiré
Tudienu Mangenda Fernand-Christian

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2017

Joseph Kabila Kabange

Bruno Tshibala Nzenzhe, Premier ministre

Pour copie certifiée conforme à l'original le 10 juillet 2017, le cabinet du Président de la République, Néhémie Mwilanya Wilondja, Directeur de cabinet

Ordonnance n°17/027 du 10 juillet 2017 portant nomination et mise à la retraite des Secrétaires Généraux de l'Administration publique

Sont nommés et mis à la retraite au grade de Secrétaire Général, les agents et fonctionnaires dont les noms, post-noms suivent :

Ministère de l'Agriculture : Mulumba Fumu Kazadi
Ministère de l'Environnement et Développement durable : Mwamba Kanda Léonard
Ministère de l'Enseignement technique et professionnel : Sangazo Ayabuawe
Ministère des Mines : Kasanda Ngoy Tshipepele
Ministère de la Santé publique : Mukengeshay Kupa
Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2017

Joseph Kabila Kabange

Bruno Tshibala Nzenzhe, Premier ministre

Pour copie certifiée conforme à l'original, le 10 juillet 2017, le cabinet du Président de la République, Néhémie Mwilanya Wilondja, Directeur de cabinet

Ordonnance n°17/028 du 10 juillet 2017 portant promotion et mise à la retraite des hauts fonctionnaires de l'Administration publique

Au total, 223 hauts fonctionnaires viennent d'être promus et mis à la retraite au grade de Secrétaire Général. Pour les détails, voir le Journal officiel.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2017

Joseph Kabila Kabange

Bruno Tshibala Nzenzhe, Premier ministre

Pour copie certifiée conforme à l'original, le 10 juillet 2017, le cabinet du Président de la République, Néhémie Mwilanya Wilondja, Directeur de cabinet

Ordonnance n°17/029 du 10 juillet 2017 portant admission dans l'Ordre national « Héros nationaux Kabila-Lumumba »

Sont admis dans l'Ordre national « Héros nationaux Kabila-Lumumba » au grade de Commandeur, les agents de carrière des services publics de l'Etat dont les noms, post-noms, prénoms suivent :

Ali Ramazani Hubert
Alula Lioke Nyota Marie-Jeanne
Biaza Sanda Lutala David
Bola Bolayiloko Boniface
Ipalaka Yobua Joseph
Kalambayi wa Kabongo Abel-Léon
Kaseya Gibisi Jean de Dieu
Kayembe Mputu Léon
Kilikwa Yumba Bernard Louis
Lamba Tshamunu Jean-Pierre
Libia Djuba Norbert
Likunde Libotayi Albert
Lofulowa Yela Jacqueline
Lokangi Bagaza Justin
Lufunisa boBundoki Dieudonné
Lutumba Komba Pierre
Maseye Ndongo Damien
Masika Sikuli Kivuya Marie-Jacqueline
Mbulu Opeti Monga Jean
Mbuyu Kabango Célestin
Mirindi Kiriza Xavier
Mondonga Obatobandelye Albert-Raphaël
Monsimba Mukuti Nsakala Alfred
Nganabo Mambila Damien
Nkoy Balumbu Joseph
Nkoy Esilo Bomponga Philomène
Nthawha Kuderwa Jean-Baptiste
Salumu Muentamina Désiré
Tudienu Mangenda Fernand-Christian

Le Chancelier des Ordres nationaux est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2017

Joseph Kabila Kabange

Pour copie certifiée conforme à l'original, le 10 juillet 2017, le cabinet du Président de la République, Néhémie Mwilanya Wilondja, Directeur de cabinet.

Ordonnance n°17/030 du 10 juillet 2017 décernant la médaille du mérite civique dont les médailles d'or, d'argent et de bronze sont décernées à 894 agents de carrière des services publics de l'Etat.

Des précisions dans le Journal officiel.

Le Chancelier des Ordres nationaux est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 10 juillet 2017

Joseph Kabila Kabange

Pour copie certifiée conforme à l'original, le 10 juillet 2017, le cabinet du Président de la République, Néhémie Mwilanya Wilondja, Directeur de cabinet

Nigéria : la ministre des finances s'oppose une fois encore aux emprunts sur le marché international

La ministre des finances du Nigéria, Kemi Adeosun, a récemment réitéré sa déclaration de février dernier, concernant l'emprunt sur le marché international. En effet, ne se limitant pas qu'au Fmi cette fois, la responsable affirme que le pays ne devrait tout simplement pas recourir au marché international de la dette pour financer le budget 2017. « Nous ne pouvons plus nous permettre d'emprunter à l'étranger. Nous devons trouver d'autres moyens pour mobiliser les fonds dont on a besoin pour le budget. », a déclaré Mme Adeosun lors d'un forum récemment tenu à Abuja, la capitale du Nigéria. La sortie de l'autorité intervient alors que l'économie est toujours en récession, et enregistre un déficit budgétaire de 7,5 milliards \$, selon le ministre du budget, Udoma Udo Udoma. Un écart que le gouvernement compte combler en recourant aux marchés internationaux et locaux. Cette position de la ministre des finances s'explique par l'ampleur de la dette globale du Nigéria qui s'élève à environ 55 milliards \$, d'après les statistiques publiées par l'office de gestion de la dette (DMO), le mois dernier.

Le Cameroun adhère à la convention de l'OCDE pour combattre l'évasion fiscale des multinationales

Le Cameroun est officiellement devenu le 70ème pays à adhérer à la convention de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. L'acte d'adhésion à cette convention vient d'être signé entre l'OCDE et le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey. C'est en mars 2015 que le gouvernement camerounais avait déposé sur la table du parlement, un projet de loi autorisant le chef de l'Etat à faire adhérer le Cameroun à la convention susmentionnée. Défendant ce projet de loi devant les députés, le ministre Alamine Ousmane Mey avait alors expliqué que cette convention offrirait à l'administration fiscale l'opportunité d'améliorer ses capacités de collecte des informations fiscales, spécialement en ce qui concerne les filiales camerounaises des multinationales dont les sociétés-mères sont, pour la plupart, situées dans des juridictions fiscales déjà parties à la convention.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Prolongation des sanctions américaines

Le soudan suspend ses pourparlers avec Washington

Khartoum a suspendu ses négociations avec Washington dans la perspective de la levée des sanctions économiques américaines qui pèsent sur le pays. Le Soudan est en colère contre l'administration Trump qui vient de prolonger de trois mois la période de probation avant la levée éventuelle des sanctions économiques.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Le président soudanais Omar el-Bechir (photo) a suspendu jusqu'au 12 octobre les travaux du comité formé avec les Etats-Unis pour négocier la levée des sanctions économiques qui pèsent sur le pays depuis 1997, a déclaré mercredi l'agence de presse soudanaise Suna.

La décision intervient, un jour après celle de l'administration Trump qui prolongeait de trois mois la période de probation imposée initialement par l'ancien président américain Barack Obama, quelques jours avant son départ de la Maison Blanche. Le 13 janvier, en effet, l'ancien président des Etats-Unis avait levé partiellement certaines sanctions, en suspendant un embargo commercial imposé par les Etats-Unis depuis 1997, en libérant plusieurs actifs auparavant gelés et en supprimant certaines sanctions fi-

nancières qui ont affecté l'économie du pays.

Mais en contrepartie, le Soudan devrait se conformer à cinq demandes formulées par l'administration Obama. Selon le communiqué qui avait circulé, le pays nord-africain devrait mener des actions positives et concrètes, notamment le maintien d'une cessation des hostilités dans des zones de conflits au Soudan, l'amélioration de l'accès de l'aide humanitaire au Soudan du sud et le maintien de sa coopération avec les Etats-Unis pour traiter les conflits régionaux et la menace du terrorisme. Seulement sous ces conditions, le pays pourrait obtenir la levée définitive de l'embargo.

Pourtant, tout en estimant que le pays a réalisé des progrès dans chacun de ces domaines, l'administration Trump n'a pas hésité à reporter la levée définitive des sanctions, qui était très attendue du côté de Khartoum pour la reprise des activités économiques.

« Nous regrettons cette décision qui est venue après une longue période de dialogue et de coopération avec les Etats-Unis. Les pays européens, les institutions régionales et internationales et certaines institutions américaines ont reconnu que le Soudan s'est conformé entièrement aux cinq demandes et cela a été confirmé lors des rencontres techniques

avec les Américains. », s'est indigné, mercredi, le ministre des Affaires étrangères, Ibrahim Ghandour, après l'allongement de la période probatoire. Le soudan est encore paralysé par ces sanctions qui constituent une barrière à l'accès au système bancaire international. Une telle posture n'attire aucun investisseur étranger. Les devises sont de plus en plus rares, paralysant sa capacité d'importation puisque le pays est interdit d'opérer en dollars américains. Le contournement du billet vert ne génère toujours pas encore assez de revenus pour combler ce gap de devises.

Selon les chiffres d'Afreximbank, l'inflation a atteint 36% en 2014, mais est passée fin 2016 à 13%. Toutefois, le PIB ne s'est pas contracté sur les trois dernières années, passant de 1,6% en 2014 à 4,8% en 2015 avant de reculer à 3%, à la fin de l'année dernière.

Le commerce s'en sort avec une balance déficitaire qui continue de se creuser d'année en année, reflet de l'asphyxie d'une économie contrainte à exploiter juste une faible partie de ses potentialités. Pire, la scission avec la partie australe du pays (Soudan du Sud) qui est partie avec près des trois-quarts des ressources naturelles, a pulvérisé l'économie du pays.

Le Zimbabwe envisage d'émettre plus de « billets d'obligations »

La Banque centrale du Zimbabwe entrevoit d'émettre davantage de « billets d'obligations » au-delà du cautionnement de 200 millions \$, accordé par Afreximbank, en novembre dernier, a déclaré son gouverneur, mercredi.

Cette annonce qui intervient dans un contexte économique marqué par une pénurie accrue de dollars américains, alimente déjà les craintes d'un retour à l'époque de l'hyperinflation.

Le gouverneur John Mangudya (photo) a déclaré que la Banque de réserve du Zimbabwe est en discussion avec un créancier, sans plus de détails, pour un prêt visant à soutenir l'émission de billets supplémentaires, une opération nécessaire pour contrer la pénurie de dollars américains qui freine l'économie.

Depuis 2009, le Zimbabwe a abandonné sa propre monnaie en faveur du dollar américain pour mettre fin à l'hyperinflation qui a atteint 500 milliards % l'année précédente. À l'époque, les Zimbabweens achetaient du pain avec des billets de 100 billions de dollars zimbabweens.

Cependant, face à cette pénurie de dollars qui s'est accentuée fin

2016, la Banque a introduit les billets d'obligations indexés sur le dollar américain au taux officiel de 1 pour 1.

L'émission de ces billets qui était censée être soutenue par un emprunt de 200 millions de dollars de l'Afreximbank - qui n'a jamais fait de commentaires, à ce propos - ne devrait pas dépasser ce montant, avait promis le régulateur monétaire. Le risque d'hyperinflation devrait être évité coûte que coûte.

Mais, présentant la nouvelle manœuvre d'Hararé, le FMI a déclaré, la semaine dernière, que les billets et une augmentation des dépôts bancaires non soutenus par des dollars alimentent déjà l'inflation qui devrait maintenant atteindre 9,6% l'année prochaine, au-delà de la fourchette des institutions internationales.

Selon plusieurs économistes, la manœuvre qui visait essentiellement à contenir la pénurie de liquidités qui frappait les banques commerciales zimbabweennes face à la montée de la demande des déposants, est loin d'être efficace.

« Ce que fait la Banque de réserve équivaut à une impression de monnaie. Les billets d'obligations ne

vont pas résoudre les pénuries de trésorerie parce que les gens ne font pas confiance au système et ne garderont pas leur argent à la banque. », a déclaré John Robertson, économiste basé à Harare, qui s'inscrit dans la même logique que l'institution de Bretton Woods.

Sans les réserves appropriées pour les soutenir, les billets d'obligation n'ont pas de valeur intrinsèque et seront sujets à une dévaluation soudaine et violente, pourrait-on comprendre de l'intervention de l'institution financière et monétaire.

Actuellement dans un besoin de financement chronique, le gouvernement, après un long bras de fer avec les bailleurs de fonds, s'est lancé dans une opération de charme sans précédent pour attirer les institutions financières telles que le FMI et la Banque Mondiale.

Récemment, le ministre des finances zimbabween a annoncé que son pays redevenait éligible pour un nouveau programme d'aide financière du FMI, car dit-il : le Zimbabwe a remboursé toutes ses dettes.

AGENCE ECOFIN/LP

Soudan du Sud

Les forces gouvernementales s'approchent du QG des rebelles

« Les troupes gouvernementales sud-soudanaises avancent vers la ville de Pagak (Nord-est), le quartier général des rebelles depuis le début de la guerre civile en décembre 2013 », a annoncé mercredi le chef de la Mission des Nations unies (Minuss).

De « violents combats » ont forcé 5 000 civils à fuir et « à passer en Ethiopie », a déclaré David Shearer au cours d'une conférence de presse à Juba, la capitale.

« Ces citoyens sud-soudanais fuient l'avancée de l'armée gouvernementale SPLA vers Pagak, qui est, comme vous le savez, un bastion de l'opposition », a ajouté M. Shearer.

« La situation dans (l'ancien Etat du) Haut-Nil est extrêmement inquiétante », a souligné le chef de la Minuss, en précisant qu'au moins vingt-cinq humanitaires avaient été obligés de quitter Pagak et ses environs en raison de l'insécurité accrue. Deux ans et demi après son indépendance en juillet 2011, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts et plus de 3,5 millions de déplacés.

Le conflit avait été amorcé par des combats entre des unités rivales



de l'armée, minée par des antagonismes politico-ethniques alimentés par la rivalité entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar.

Riek Machar a dû fuir à l'étranger après des combats à Juba, en juillet 2016, qui avaient signifié l'échec d'un accord de paix signé en août 2015.

Pagak est un bastion militaire et le siège de l'opposition. Mais des combats opposent régulièrement forces gouvernementales et rebelles en plu-

sieurs autres endroits.

Un porte-parole des rebelles, Lam Gabriel, a confirmé à l'AFP que des combats avaient lieu dans la région de Pagak. Le gouvernement entend « capturer Pagak » pour s'assurer que Riek Machar « ne reviendra pas dans son quartier général », a-t-il déclaré.

Selon M. Shearer, les troupes gouvernementales approcheraient de la ville de Maiwut, située à 25 Km au Nord-ouest de Pagak.

AFP/LP

Cameroun: au moins 14 civils tués dans un double attentat jihadiste

Au moins 14 civils ont été tués et une trentaine blessée dans la nuit de mercredi à jeudi dans un double attentat à Waza, dans l'extrême-nord du Cameroun, où les attaques attribuées aux jihadistes nigériens de Boko Haram sont fréquentes, a appris l'AFP de sources concordantes. Le bilan du double attentat « est important : 16 morts (14 civils et 2 kamikazes) et une trentaine de blessés », a affirmé sous couvert d'anonymat un responsable administratif de Waza, ville de transit située entre Maroua et Kousséri, à la frontière du Nigeria.

Mali: 3 soldats tués et 5 disparus dans une attaque jihadiste

Au moins trois soldats maliens ont été tués et cinq étaient toujours portés disparus jeudi, quatre jours après une embuscade de jihadistes présumés dans le Nord-est du Mali, selon des sources militaires, a rapporté l'AFP. Par ailleurs, l'armée malienne a annoncé avoir tué une douzaine de jihadistes pendant des opérations conjointes avec la force française Barkhane cette semaine dans la même région, à l'Est de Gao, principale ville du nord du Mali.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES FINANCES



Le Directeur Général

N.I.F: A0707219F

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 01/020/DGI/DG/DESCOM/MT/2017

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS INFORME TOUS LES CONTRIBUABLES ASSUJETTIS À L'IMPÔT PROFESSIONNEL SUR LES RÉMUNÉRATIONS (IPR), À L'IMPÔT EXCEPTIONNEL SUR LES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AU PERSONNEL EXPATRIÉ (IERE) ET À LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA), QU'ÉTANT DONNÉ QUE L'ÉCHÉANCE DE SOUSCRIPTION DES DÉCLARATIONS AFFÉRENTES AU MOIS DE JUIN 2017 TOMBE UN SAMEDI, ILS SONT AUTORISÉS À S'ACQUITTER DE LEURS OBLIGATIONS DÉCLARATIVES ET DE PAIEMENT AU PLUS TARD **LE LUNDI, 17 JUILLET 2017.**

PASSÉ CE DÉLAI, IL SERA PROCÉDÉ À L'APPLICATION DES PÉNALITÉS FISCALES CONFORMÉMENT À LA LOI.

FAIT A KINSHASA, LE 11 JUIL. 2017

SELE YALAGHULI

Crise du Golf

Le secrétaire d'Etat Tillerson termine sa mission au Golfe sans succès apparent

C'était presque prévisible. Le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson a achevé jeudi une mission dans le Golfe pendant laquelle il a tenté, sans succès apparent, de résoudre la crise entre le Qatar et ses voisins arabes qui l'accusent de soutenir le « terrorisme ».

MATSHI/AFP

Pendant quatre jours, le responsable américain a fait la navette entre le Koweït, principal médiateur, et les protagonistes de la crise, la plus sérieuse à secouer les monarchies arabes du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Mais chacun campe sur sa position.

L'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis et l'Égypte, qui imposent des sanctions économiques au Qatar, continuent d'accuser Doha

de soutien actif aux islamistes extrémistes, d'être derrière des actions de déstabilisation dans la région et au delà et de se rapprocher de l'Iran chiite, le grand rival de l'Arabie saoudite, sunnite.

Doha nie en bloc et rejette une liste de 13 demandes de ses adversaires qui exigent notamment la fermeture de la télévision Al-Jazeera, d'une base truquée au Qatar et une réduction des relations de leur voisin avec l'Iran.

Avant de regagner Washington, M. Tillerson consacre la dernière journée de sa mission à un entretien avec son homologue koweïtien, cheikh Sabah Khaled Al-Sabah, puis à un déjeuner à Doha avec l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani.

Il devrait informer cheikh Tamim de la position de ses adversaires, dont il a rencontré les ministres des Affaires étrangères mercredi à Jeddah en

Arabie saoudite. La rencontre n'a pas été sanctionnée par un communiqué et n'a pas été suivie par des déclarations à la presse, signe que les positions n'ont pas bougé.

LA CRISE VA DURER

Le seul résultat tangible de la tournée de M. Tillerson a été la signature mardi à Doha par les États-Unis et le Qatar d'un accord sur la «lutte contre le financement du terrorisme», une tentative de répondre aux accusations des adversaires de Doha.

Mais cet accord a aussitôt été jugé «insuffisant» par le quartet anti-Qatar, qui y a vu un simple accord entre deux États, qui ne répond pas à leurs exigences.

L'entourage du responsable américain n'a pas caché la complexité de la crise qui a éclaté, il a cinq semaines, et qui révèle la profondeur

du fossé séparant les deux parties et qui rend « invraisemblable une résolution rapide de la crise », comme le souligne jeudi un analyste cité par le quotidien The National d'Abou Dhabi. Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian prend samedi le relais de M. Tillerson, en espérant un apaisement rapide.

La démarche française sera de « recréer la confiance et créer un intérêt de toutes les parties à engager la désescalade », souligne-t-on de source diplomatique française avant la tournée de M. Le Drian qui comprendra le Qatar, l'Arabie saoudite, le Koweït et les Émirats.

La même source estime possible de «trouver un chemin» pour sortir de la crise, ajoutant que M. Le Drian devrait insister sur «une clarté parfaite sur la lutte contre le terrorisme» et la relance de la coopération entre les pays arabes du Golfe...

Recrutement, endoctrinement, structure financière de FETÖ

Les écoles sont les principaux lieux de recrutement pour FETÖ. En outre, les prétendues «Maisons des lumières Célestes» avec 5-6 étudiants chacune, sont utilisées pour recruter et endoctriner la nouvelle génération.

En Turquie les groupes cibles sont les familles pauvres. À l'étranger, principalement en Afrique, les familles influentes sont visées pour ces écoles. Les étudiants qui ont subi un lavage de cerveau dans ces écoles et dortoirs sont étroitement suivis pendant toute leur vie. Toutes les décisions cruciales concernant leur vie personnelle et professionnelle sont prises par FETÖ.

FETÖ permet l'admission de ces étudiants dans de grandes universités (en réalité par la tricherie dans le système d'examen d'entrée de l'enseignement supérieur et aux tests d'entrée pour les écoles militaires). L'organisation leur garantit un travail dès l'obtention de diplôme de licence. (En réalité par la tricherie au test d'entrée pour le fonctionnaire public et aux examens spéciaux d'entrée dans les grandes institutions publiques, l'académie de forces armées et même le Ministère turc des Affaires Etrangères).

Ensuite, FETÖ assure leur rapide promotion dans les institutions de l'Etat. En réalité, c'est par la destruction des possibilités de carrière des autres fonctionnaires qui ne sont pas affiliés. En échange, les adeptes feraient don de 10-20 pour cent de leurs salaires futurs à FETÖ. Ils agissent aussi sur les ordres de leurs leaders sans objection.

Les ressources financières du FETÖ proviennent de dons des per-



sonnes par l'exploitation de leur sentiment religieux et de bienfaisance. L'argent et les biens de l'organisation sont rassemblés comme «himmets» généralement des subventions, des donations, des contributions, des offres et de l'aide pour les étudiants, les pauvres et les orphelins. Les donateurs sont typiquement ignorants sur l'utilisation de ces fonds. La plupart de ces fonds n'atteignent pas leurs bénéficiaires et sont utilisés dans les activités illégales pour la subversion de l'Etat.

Les frais de scolarité perçus des étudiants qui fréquentent les institutions éducatives en Turquie et des pays étrangers affiliés à FETÖ ont aussi été une des sources financières de l'organisation. L'organisation est également financée par les honoraires régulièrement collectés auprès des membres et entités affiliés. L'argent collecté par les administrateurs de Gülen est dès lors utilisé comme le

capital de départ pour la création de sociétés et des entreprises Gülenistes. Il y a d'autres entreprises financières appartenant à FETÖ et dont elle assure la gestion, y compris la BANK ASYA. Les entreprises appartenant ou sympathisantes à FETÖ sont également présentées sous l'égide de TUSKON (Confédération des hommes d'affaires et industriels de Turquie).

Il est évalué que les actifs nets des entreprises de FETÖ -en Turquie s'élèvent au moins à 10 milliards de dollars américains, tandis que le capital global de FETÖ est estimé à 50-100 milliards de dollars. Cet argent est géré par l'organisation.

Ces sociétés, loin d'être des acteurs réels et au lieu de jouer comme des acteurs rationnels dans un marché libre, exécutent les instructions «du frère aîné de l'organisation», ou «ađbi». (Un ađbi est généralement du niveau managérial inférieur de l'organisation).

Les entreprises établies avec le capital de départ géré par l'organisation font aussi des contributions monétaires. Les noms des propriétaires réels de ces sociétés commerciales; les associations et les fondations n'apparaissent pas dans les documents légaux.

«EN CÉLÉBRANT LE TRIOMPHE DE LA DÉMOCRATIE, NOUS COMMÉMORONS LES MARTYRS DU 15 JUILLET AVEC RESPECT»

Dans la nuit du 15 juillet 2016, la nation Turque a empêché une tentative de coup d'Etat orchestrée par les adeptes de Fetullah Gülen qui se déclare comme 'l'Imam de l'univers' ; ils s'étaient infiltrés dans des forces armées et d'autres institutions publiques. Les événements étaient une attaque terroriste sans précédent dans l'histoire de la République de Turquie. 250 citoyens Turcs sont devenus des martyrs, plus de 2.000 citoyens Turcs ont été blessés.

La nation Turque était comme un seul cœur et ils ont comparu devant les putschistes avec un grand courage. Ils sont restés devant les chars. Ils ont barricadé avec leurs corps pour empêcher la saisie des institutions de l'Etat. La nation Turque s'est révélée pour la démocratie et ne permettra pas une intervention étrangère. Ils ont prouvé que c'est la nation qui va décider pour l'avenir de la Turquie et non des groupes armés.

Nous commémorons les martyrs pour leur bravoure, ils ont perdu leurs vies en défendant héroïquement la démocratie et l'avenir du pays et nous exprimons notre gratitude à nos anciens combattants.

AMBASSADE DE TURQUIE

Play-offs : V. Club bat Muungano et reste en course pour le titre

TP Mazembe, V. Club et DCMP déjà qualifiés pour les prochaines coupes africaines interclubs de la CAF, courent derrière le titre de la 22^{ème} Linafoot. Les deux dernières journées des play-offs s'annoncent palpitantes.

ARMEL LANGANDA

Après sa débâcle à la Ligue des champions de la CAF, l'AS V. Club se concentre sur la 22^{ème} Ligue nationale pour revenir à cette compétition la saison prochaine. Les Dauphins noirs ont eu raison de l'OC Muungano sur le score de (2-0), le jeudi 13 Juillet, au stade de la Concorde de Kadutu, à Bukavu. C'était en match de la 12^{ème} journée des play-offs du championnat national.

L'OC Muungano n'a pas réussi son entame devant son public du stade de Kadutu. Mukoko marque le premier dès la 3^{ème} minute. Le second but est obtenu à la 69^{ème} minute par d'Etekiama, sur penalty.

V. Club arrache une victoire extrêmement importante qui lui permet de rêver encore du titre de cette 22^{ème} édition du Championnat national. Avec cette victoire, le club cher à Gabriel Amisi totalise 27 points dans son actif, au même titre que le TP Mazembe. Le Daring Club Motema Pembe occupe la troisième place avec 24 points.

Les Immaculés ont terminé leur préparation à Brazzaville le jeudi 13 juillet. Ils ont livré pas mal de matches pour mieux préparer la dernière



journée de la phase des play-offs de la Ligue nationale de football (Linafoot), le dimanche 16 juillet au stade des Martyrs de la Pentecôte.

DCMP a pris la décision d'effectuer ce déplacement suite au réaménagement du calendrier de la Linafoot. Et pour se mettre en jambes après environ 4 semaines d'inactivité, pendant que V. Club jouait la Ligue des champions de la CAF, DCMP est allé se ressourcer, en livrant quelques matches amicaux à Brazzaville.

Après l'exclusion du FC Renais-

sance au championnat national pour indiscipline, les trois clubs, à savoir le TP Mazembe, l'AS V. Club et le DCMP ont déjà validé leurs tickets pour les compétitions africaines interclubs de la Caf. Avec le seul match qui lui reste, DCMP perd déjà les pédales pour occuper la première place. Le titre se jouera entre le TP Mazembe et l'AS V. Club qui ont le même nombre de points et il leur reste deux matches à jouer chacun. Les trois équipes ne jouent plus que des matches pour le positionnement.

Pendant que V. Club sera en train de recevoir DCMP au stade des Martyrs le dimanche 16 juillet, le TP Mazembe, de son côté, accordera son hospitalité à l'OC Muungano, au stade de la Kamalondo. Ce sera en matches comptant pour la 13^{ème} journée des play-offs.

Les Dauphins noirs ont fait le déplacement de Bukavu un jour juste après leur retour d'Afrique du Sud, où ils ont livré leur dernier match de la phase de pool de la Ligue des champions de la CAF face à Mamelodi Sundowns (1-1), match de la sixième et dernière journée de la phase des poules.

Mercato : Cédric Bakambu reste à Villarreal jusqu'en 2022

ARMEL L/AF

Encore sous contrat jusqu'en 2020, l'international congolais Cédric Bakambu bénéficie, une fois de plus, de la confiance de ses dirigeants. Pourtant courtisé par West Ham, le buteur congolais a prolongé de deux ans son contrat avec son club espagnol Villarreal, le jeudi 13 juillet. Donc, il reste à Villarreal jusqu'en 2022.

Pourtant perturbé par une blessure en début de saison, Cédric Bakambu a néanmoins bouclé sa saison sportive avec satisfaction au niveau du championnat espagnol. Il a réussi à inscrire 11 buts en 26 matches pour la saison 2016-2017. Une façon d'offrir à l'attaquant congolais de 26 ans une belle revalorisation salariale tout en éloignant la concurrence.

Avec Alvaro Morata et Andrea Belotti, Pierre-Emerick Aubameyang fait partie des pistes suivies par Chelsea pour se remettre de l'échec dans le dossier Romelu Lukaku, parti à Manchester United. Mais des informations contradictoires circulent au sujet du Gabonais. D'un côté, The



Sun fait état d'une offre de 72 M€ que les Blues auraient transmis au Borussia Dortmund pour leur buteur, de l'autre Sky Sports affirme que c'est le BvB qui l'a proposé au champion d'Angleterre pour un montant de 78 M€.

Alors qu'il a réclamé son départ de Leicester cet été, Riyad Mahrez ne croule pas sous les offres pour l'instant. Mais la situation de l'Algérien pourrait rapidement changer. En effet, d'après Sky Sports, l'AS Roma veut recruter l'ailier et la Louve est entrée en contact avec l'agent du joueur. Dans la ville éternelle, le Fenec pourrait remplacer Mohamed Salah, parti à Liverpool.

Avec l'arrivée de Dani Alves, le Paris Saint-Germain devrait ouvrir la porte à Serge Aurier, désireux de partir cet été. D'après L'Equipe, le club de la capitale attend tout de même entre 20 et 25 millions d'euros pour le latéral droit de 24 ans. La Juventus Turin, l'Inter et le Milan AC figurent en pole sur ce dossier d'après RMC.

Libre depuis son départ de l'OL, Rachid Ghezzal dispose peut-être enfin d'une piste. D'après TMW, l'ailier de 25 ans plaît beaucoup à la Fiorentina. La Viola aurait pris contact avec l'entourage de l'international algérien notamment pour connaître ses exigences financières. L'écurie italienne pourrait prochainement passer à l'attaque.

Ghana : un mort et des blessés dans un accident de la circulation d'Asante Kotoko

Le club d'Asante Kotoko du Ghana a été victime mercredi d'un accident de la circulation alors qu'il revenait d'un match de championnat à Accra. On dénombre de nombreux blessés dont l'entraîneur Steve Polack et quelques joueurs dans des états préoccupants.

D'après les informations, les cas les plus importants sont notamment Ollenu (côte brisée), le coach (pied), le chauffeur du bus (genou) et un joueur Amoako (douleurs au cou). Un décès a été confirmé par la GFA (Fédération ghanéenne de football) qui a rapidement dépêché une délégation à l'hôpital de Nkawkaw; celui de l'intendant du club. Jeudi matin, plusieurs joueurs ont été libérés de l'hôpital.

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



Le festival « Riddu Riddu » se clôture à Norvège sans les pygmées congolais

Le groupe folklorique «Bokoko na biso» composé de pygmées de la RDC se sont vus refuser les visas de la Norvège à la Maison Schengen, malgré leurs titres de voyage. Ce qui a handicapé ainsi leur participation au Festival Riddu Riddu qui se clôture ce dimanche 16 juillet.

BIENVENU IPAN

« Nous sommes victimes d'une injustice de la part des autorités de la Maison Schengen. Les artistes se sont vus refuser les visas de la Norvège prétextant qu'ils vont fuir. Et pourtant, ces mêmes artistes ont presque fait le tour du monde, de l'Amérique en Océanie en passant par l'Europe sans qu'il en ait un seul qui y soit resté. Aujourd'hui avancer cette raison, relève simplement de la discrimination raciale de la part des autorités de la Maison Schengen à Kinshasa », a relayé Top Congo FM qui cite John Benani, chargé de la planification de la Dynamique de groupes des peuples autochtones (DGPA).



Des pygmées congolais

Dans l'ensemble, sept artistes et leurs encadreurs devraient s'envoler pour Olmmaivaggi en Norvège, où ils devraient représenter la République démocratique du Congo à ce rendez-vous culturel. « Ce festival était pour nous, un cadre de valorisation de notre culture. Trois ans passés, nous avons voyagé en Norvège sans

aucun souci. Le refus des autorités belges de nous accorder les visas, n'est rien d'autre que de la discrimination... », a insinué Bola Bobondo, président de ce groupe folklorique tout en brandissant lors de la conférence de presse son vieux passeport submergé par des cachets de visas.

Le festival « Riddu Riddu

» est un carrefour culturel musical créé depuis 1991 accordant une place de choix aux sonorités des pygmées et autres couches marginalisées. Pendant ce temps, le groupe « Bokoko na biso » se prépare pour la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones au mois d'août prochain.

Angola : la commercialisation des capacités de son satellite télécoms

Le ministre des Télécommunications et des Technologies de l'Information d'Angola, José Carvalho da Rocha, a procédé depuis le mardi 11 juillet, au lancement officiel de la campagne de commercialisation des capacités data du tout premier satellite angolais Angosat-1, dont la mise en orbite est prévue au troisième trimestre 2017.

D'après le patron du secteur télécoms angolais, deux contrats de fourniture de services ont déjà été signés par Infrasant Telecomunicações, gestionnaire d'Angosat-1, avec la télévision publique d'Angola et Renatelsat, opérateur en République démocratique du Congo.

Diogo de Carvalho, le directeur général d'Infrasant Telecomunicações, a expliqué que l'entreprise met actuellement les capacités disponibles à la disposition des personnes qui désirent réserver de la bande passante pour l'utiliser une fois le satellite Angosat-1 lancé. Dans le



souci de signer un grand nombre de contrats de fourniture de services, «il est logique qu'avant le lancement, les conditions commerciales sont beaucoup plus attractives », a ajouté Diogo de Carvalho.

Le satellite Angosat-1 est l'un des projets phares d'indépendance télécoms, porté par le gouvernement angolais. D'un coût global de près de 300 millions de dollars US, sa construction confiée à la Russie, a débuté en 2015, sous

la supervision de la Commission interministérielle pour la coordination générale du programme spatial national et du Bureau de gestion du Programme spatial national (GGPEN), créés en 2013.

AGENCE ECOFIN

Surchauffe sur le marché des changes : le gouvernement au bout de souffle

Sur le marché des changes, le dollar américain a franchi la barre symbolique de 1.600 Fc. Après avoir réuni mercredi dernier son état-major, le Premier ministre, Bruno Tshibala, promet d'inverser cette tendance.

Le Premier ministre, Bruno Tshibala, « est déterminé à freiner l'élan de dépréciation du Franc congolais », rapporte le site officiel de la primature. Pour arrêter des stratégies idoines, le directeur de cabinet du chef du gouvernement, le Professeur Michel Nsomue, a réuni, le mercredi 12 juillet 2017, les directeurs de cabinet adjoints et les conseillers principaux ainsi que les conseillers techniques spéciaux et responsables des cellules rattachées au cabinet du Premier ministre.

Il ressort de cette séance de travail que le gouvernement va travailler en collaboration avec l'autorité monétaire, la Banque centrale du Congo, dès ce mois de juillet, pour une synergie en vue d'arrêter les tensions inflationnistes sur les marchés des biens et services et freiner la dépréciation du franc congolais.

Selon le Conseiller principal au Collège Economie, portefeuille et bonne gouvernance, André Kayembe, une commission sera mise en place et plusieurs mesures efficaces vont être mises en œuvre en vue de stabiliser le taux sur le mar-

ché de change.

« Tous les paramètres ont été évoqués et des réponses appropriées proposées » à l'issue de cette réunion portant sur la situation économique de la RDC, renseigne-t-on à la primature.

FAIBLE MARGE DE MANŒUVRE

Tous les fondamentaux de l'économie congolaise se sont dépréciés depuis 2016 à la suite de la baisse des cours du cuivre et du pétrole sur le marché international. Le taux de croissance a chuté à 2,4 en 2016 contre 9,5 en 2014 et 6,7 en 2015. Les réserves internationales sont passées de 1,4 milliards Usd, fin décembre 2015, à 706 millions Usd, fin juin 2017. Le franc congolais a connu une dépréciation de 25% pendant 2016 alors qu'il était stable entre 2011 et 2015.

Dès lors, il convient de s'interroger sur quels leviers le gouvernement congolais va s'appuyer pour lutter contre l'inflation sur le marché des biens et des services, d'une part, et, d'autre part, pour freiner la dépréciation du franc congolais qui a franchi la barre de 1 600 le dollar américain depuis deux jours sur le marché de change à Kinshasa.

L'on sait que le gouvernement a toujours sur sa table les 28 mesures d'urgence pour stabiliser et relancer l'économie nationale. Leur

mise en œuvre reste attendue.

C'est connu de tous les experts que l'efficacité d'une stratégie de régulation de l'inflation implique une révision de la politique financière et monétaire, mais aussi la lutte contre la contrebande et l'économie clandestine. Depuis que le gouvernement Tshibala est en poste, il s'observe une augmentation permanente et générale des prix des biens et des services sur le marché, rognant ainsi le faible pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des Congolais. Donc, il faut réagir vite et de manière efficace.

Quelles que soient les options que le gouvernement Tshibala va prendre, il est nécessaire de promouvoir, de façon considérable, la production des produits agricoles de grande consommation de manière à garantir l'approvisionnement des marchés dans des conditions normales de régularité à travers les circuits bien maîtrisés. Des tonnes des denrées alimentaires de première nécessité moisissent dans les provinces faute de moyen de transport. Sinon, puisqu'il faut agir dans l'immédiat, il serait nécessaire de procéder à des importations circonstancielles pour réguler les prix et assurer la disponibilité des produits sur le marché.

Pourquoi le gouvernement n'opterait-il pas sur la

constitution des réserves stratégiques de manière à réguler les prix de certains produits de grande consommation pendant des moments de pic de consommation pour éviter la spéculation et le dérapage ? Le gouvernement a aussi la possibilité de subventionner certains produits de base destinés aux ménages à revenus modestes. Les grandes villes de la RDC ont connu les cantines populaires organisées par le CPP du temps de Mzee Laurent-Désiré Kabila.

Toutefois, les frontières congolaises sont poreuses. Et là où il y a des postes douaniers, la corruption reste la règle. Il faut donc préconiser des mesures de surveillance stricte des frontières pour lutter contre la contrebande, l'exportation clandestine et les importations sauvages afin de minimiser l'économie informelle qui nuit souvent les opérateurs économiques du secteur formel.

Autant de mesures qui s'offrent au gouvernement non sans ignorer la politique budgétaire. En effet, le gouvernement, en ce temps de baisse de recettes, devrait réduire et limiter les dépenses publiques. De son côté, la Banque centrale devrait utiliser tous ses instruments de politique monétaire pour redonner au franc congolais toutes ses fonctions.

LP

Deux millions, SVP

BEN CLET



Deux millions de dollars ! Telle est la cagnotte exigée, à titre de rançon, par quatre «bad boys» - un Congolais, un Camerounais et deux Mozambicains - pour libérer leur otage, Ritesh Hemnani, un jeune homme d'affaires indien de Kinshasa.

Selon le porte-parole de la Police nationale qui s'adressait, le 10 juillet 2017 à la presse, l'Indien a été enlevé sur son chantier le 20 juin à 9h30. Il a été séquestré, 18 jours durant, dans une résidence située au quartier Jamaïque, à Kintambo.

Pour faire diversion, les criminels avaient imaginé un stratagème consistant à dépêcher un membre de l'équipe à Goma, avec pour mission de lancer l'opération de harcèlement sur la famille de Ritesh à Kinshasa. Dans ses communications, cet «envoyé spécial» menaçait de tuer Ritesh si sa famille ne versait pas deux millions de dollars.

Aussitôt informés, les limiers de la Police se sont engouffrés dans le dédale pour rapidement géolocaliser le «téléphoniste rançonneur» : Goma. Interpellé, ce foutu Congolais s'est mis à table en livrant les contours de l'arnaque manquée.

Est-ce que Ritesh est un cas isolé ? Je crois le contraire. Rappelons les enlèvements des autochtones et des employés des ONG internationales, suivis des demandes de rançon, à Beni-Butembo, au Nord-Kivu. Des enlèvements en Ituri. L'enlèvement récent au Sud-Kivu des 21 camionneurs tanzaniens et 3 kenyans. L'enlèvement des employés d'une société minière au Maniema. L'enlèvement des religieux au Kasai.

Le cancer des enlèvements, avec demande de rançon, est en phase de métastase. Il vient se greffer sur un contexte politico-économico-social délétère. La RDC avance, à petits pas, vers la criminalité transfrontalière. Bokeba !

Gestion d'uranium : les pays membres de l'AIEA/ Afrique partagent l'expérience

Les membres de l'AIEA, section Afrique, ont échangé sur les défis liés aux projets d'exploitation de l'uranium sur le continent. Hervé Ntumba

Les rideaux sont tombés sur la formation régionale de la gestion du cycle de vie des projets de l'uranium en faveur des pays africains membres de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA). La cérémonie de clôture s'est déroulée hier jeudi 13 juillet 2017 à Léon hôtel, à Kinshasa/Gombe.

Organisée par le Commissariat général à l'énergie atomique (CGEA) et l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA), l'objectif de la formation était non seulement d'aider les représentants des pays membres du continent noir de s'imprégner

de la bonne gestion de l'uranium, mais aussi de partager l'expérience sur l'impact de l'énergie atomique au développement socioéconomique.

A cette occasion, le commissaire général à l'énergie atomique (CGEA) du Centre régional à l'énergie nucléaire de Kinshasa (CREN-K), Vincent Lukanda, s'est réjoui non seulement de cette formation, mais également de l'expérience de chaque Etat représenté. Dans cet ordre d'idées, il a appelé les participants à plaider pour la bonne gestion de l'uranium en République démocratique du Congo.

La fin de la formation a été sanctionnée par la remise des certificats aux participants du cours régional sur la gestion du cycle de vie des projets de l'uranium.

Hormis la formation, les participants ont échangé sur les défis liés aux projets d'exploitation de l'uranium en Afrique, entre autres, la faiblesse des données géologiques, la crainte de l'opinion suscitée par l'exploitation de l'uranium et le problème lié au marché de l'uranium lui-même.

Aujourd'hui, l'Afrique doit, grâce à son uranium, développer son combustible en vue d'accroître ses chances pour la construction des centrales nucléaires de puissance et fournir l'énergie électrique propre dont les sociétés ont besoin. Avec plus de 400 réacteurs en service dans 30 pays différents, fournissant 16% de la production mondiale de l'industrie d'électricité, l'électronucléaire reste un acteur important du développement

socioéconomique.

Il faut noter que cette formation s'est inscrite dans le cadre de la coopération technique avec l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) en faveur de pays membres, dans plusieurs domaines, notamment la gestion d'uranium.

À l'issue de la formation, M. Vincent Lukanda s'est exprimé en ces termes : « Ce cours revêt d'une grande importance, dans la mesure où la plupart des pays ayant participé à ce cours ont des projets d'électricité. Donc, il est possible de produire l'électricité via l'uranium ».

À noter que le représentant de l'AIEA, Mogwera Khoathane, a salué l'efficacité de la gestion de l'énergie nucléaire par la République démocratique du Congo.